Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Résultats solides et hausse du dividende pour COGECO grâce à la croissance soutenue de la câblodistribution au Canada, malgré la radiation de l'investissement de Cogeco Câble dans Cabovisão

Montréal, le 7 juillet 2011 – COGECO inc. (TSX : CGO) (« COGECO » ou la « Compagnie ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2011 terminés le 31 mai 2011.

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2011 :

- les produits d'exploitation ont augmenté de 13,3 % pour atteindre 375 millions $ au cours du trimestre et de 8,1 % pour atteindre 1 068,4 millions $ au cours des neuf premiers mois;

- le bénéfice d'exploitation avant amortissement[(1)] a augmenté de 15,5 % pour atteindre 147,8 millions $ au cours du trimestre et de 10,3 % pour atteindre 420,8 millions $ au cours des neuf premiers mois comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice 2010;

- la marge d'exploitation[(1)] a augmenté pour s'établir à 39,4 % au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois, comparativement à 38,7 % et à 38,6 %, respectivement, au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010;

- au cours du troisième trimestre de l'exercice 2011, Cogeco Câble inc. a constaté la radiation de son investissement net dans Cabovisão au moyen d'une réduction de valeur hors caisse de 225,9 millions $ par suite d'une importante détérioration de la conjoncture économique au Portugal, le pays ayant été contraint de solliciter l'aide financière du Fonds monétaire international et de la Banque centrale européenne, à laquelle s'est ajoutée une perte de clients au troisième trimestre, malgré les initiatives de marketing supplémentaires visant à stimuler la croissance des unités de service à court terme. Déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle, la réduction de valeur a entraîné une diminution de 72,7 millions $ du bénéfice net de la Compagnie au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011;

- au cours des neuf premiers mois, Cogeco Câble inc. a remboursé ses billets garantis de premier rang série B, de 175 millions $, portant intérêt au taux de 7,73 %, avec le produit net de l'émission, au cours du premier trimestre de l'exercice 2011, des débentures garanties de premier rang série 2, de 200 millions $ portant intérêt au taux de 5,15 %. Une prime de réparation ponctuelle de 8,8 millions $ a été payée sur le remboursement, laquelle a augmenté les charges financières;

- la perte nette s'est chiffrée à 56,7 millions $ au troisième trimestre, comparativement à un bénéfice net de 10,7 millions $ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La perte nette constatée au troisième trimestre de l'exercice 2011 est attribuable à la radiation de l'investissement net de Cogeco Câble dans Cabovisão, dont il a déjà été question. Abstraction faite de ce montant, le bénéfice net ajusté[(1)] se serait élevé à 16 millions $, soit une augmentation de 5,3 millions $, ou 49 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent;

- au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, la perte nette s'est élevée à 30,1 millions $. Cette perte tient également compte de la radiation de l'investissement net de Cogeco Câble inc. dans Cabovisão, dont il a déjà été question. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010, le bénéfice net s'est élevé à 44 millions $ et tenait compte d'un ajustement favorable d'impôts de 9,6 millions $, déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle, découlant de la réduction des taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario pour l'exploitation canadienne. Abstraction faite de ces ajustements, le bénéfice net ajusté[(1)] s'est élevé à 42,6 millions $ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011, ce qui représente une progression de 8,2 millions $, ou 24 %, comparativement à 34,4 millions $ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010;

- au cours du troisième trimestre, les flux de trésorerie nets[(1)] se sont élevés à 63,6 millions $, ce qui représente une hausse de 13,9 millions $, ou 28,1 %, par rapport à 49,6 millions $ comptabilisés au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours des neuf premiers mois, les flux de trésorerie nets se sont élevés à 87,5 millions $, comparativement à 162,5 millions $ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010. Cette diminution est principalement attribuable à la constatation de la charge d'impôts exigibles par suite des modifications apportées à la structure d'entreprise de la filiale de câblodistribution, qui ont réduit la charge d'impôts futurs en conséquence, et à la hausse des charges financières;

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.

- des dividendes trimestriels de 0,12 $ par action ont été versés aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, ce qui constitue une hausse trimestrielle de 0,02 $ par action, ou 20 %, comparativement aux dividendes trimestriels de 0,10 $ par action pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010. Les versements de dividendes au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011 ont totalisé 0,36 $ par action, contre 0,30 $ par action à l'exercice 2010. De plus, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,14 $ par action payable au quatrième trimestre de l'exercice 2011, ce qui représente une augmentation de 40 % comparativement à l'exercice précédent. Cette augmentation témoigne de la constance et de la solidité du rendement financier;

- le 1er février 2011, la Compagnie a complété l'acquisition des stations radiophoniques au Québec de Corus Entertainment Inc. (l'« acquisition des stations radiophoniques au Québec ») pour 80 millions $, sous réserve des ajustements et des conditions de clôture habituels;

- dans le secteur de la câblodistribution, le nombre d'unités de service(2) a atteint 3 369 116 unités au 31 mai 2011, en raison d'ajouts nets de 41 819 unités au trimestre et d'ajouts nets de 189 767 unités au cours des neuf premiers mois.

« Les résultats solides de COGECO pour le troisième trimestre de l'exercice 2011 sont principalement attribuables au rendement de l'exploitation canadienne de Cogeco Câble, qui a généré une croissance continue des unités de service et des produits d'exploitation », a déclaré M. Louis Audet, président et chef de la direction de COGECO. « Toutefois, pour ce qui est de l'exploitation européenne, les pertes nettes de clients et la révision à la baisse des services ont été plus importantes et persistantes que ce qu'avait prévu la direction de Cogeco Câble. Cette situation découle des mesures économiques mises en place par le gouvernement du Portugal en vue de réformer l'économie et de réduire le déficit, mesures qui ont causé une baisse de la capacité de dépenser des consommateurs. Compte tenu de ce contexte, Cogeco Câble a radié son investissement dans sa filiale portugaise, Cabovisão. »

« Pour ce qui est des activités d'exploitation au Canada, Cogeco Câble a conclu, au cours des dernières semaines, un accord visant l'acquisition de toutes les actions de Quiettouch Inc., principal fournisseur indépendant de services gérés en impartition de technologie de l'information et d'infrastructure au marché intermédiaire et aux entreprises de plus grande envergure au Canada. La finalisation de la transaction, qui relancera notre offre de services aux entreprises, est prévue au cours du dernier trimestre de l'exercice 2011 », a affirmé M. Audet.

« Quant aux activités de radiodiffusion, Cogeco Diffusion a complété son premier trimestre entier depuis la réalisation de l'acquisition des stations radiophoniques de Corus Entertainment Inc. au Québec le 1er février 2011. L'intégration des stations de radio nouvellement acquises, qui a eu une incidence positive sur nos résultats trimestriels, continue de se dérouler conformément aux attentes. Grâce aux 13 stations qu'elle exploite dans cinq régions, COGECO occupe une position plus favorable que jamais sur le marché radiophonique au Québec. Cogeco Diffusion a déjà présenté au CRTC une demande de licence visant l'exploitation de deux stations AM sur le marché montréalais, lesquelles seraient consacrées exclusivement à la météo et à la circulation. Nous devrions obtenir une réponse au cours des prochains mois », a ajouté M. Audet.

« Malgré la situation de Cabovisão, nous prévoyons atteindre la plupart de nos cibles financières pour l'exercice 2011. Nos résultats et nos perspectives futurs demeurent positifs, ce qui explique l'augmentation du dividende trimestriel, qui est passé de 0,12 $ à 0,14 $ par action. En ce qui concerne nos projections préliminaires pour l'exercice 2012, nous devrions continuer à générer de la croissance pour la plupart de nos indicateurs de rendement clés, avec une croissance de 6,3 % du bénéfice d'exploitation avant amortissement et de 31,3 % des flux de trésorerie nets », a conclu M. Audet.

AU SUJET DE COGECO

COGECO (www.cogeco.ca) est une entreprise de télécommunications diversifiée. Par l'intermédiaire de sa filiale Cogeco Câble, COGECO fournit à sa clientèle résidentielle des services Audio, de Télévision analogique et numérique ainsi que d'IHV et de Téléphonie au moyen de ses réseaux de câblodistribution bidirectionnels à large bande. De plus, Cogeco Câble fournit à sa clientèle commerciale des services de réseautage de données, des applications d'affaires électroniques, de vidéoconférences, d'hébergement Web, d'Ethernet, de ligne privée, de voix sur IP, d'accès IHV, de stockage de données, de sécurité des données et de co-implantation ainsi que d'autres fonctions de communications évoluées. Par l'intermédiaire de sa filiale Cogeco Diffusion, COGECO détient et exploite 13 stations de radio à l'échelle du Québec. Ces stations offrent une programmation variée et complémentaire destinée à un large éventail d'auditoires. Les actions subalternes à droit de vote de COGECO sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CGO). Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Câble sont également inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CCA).

– 30 –

(2) Représente la somme des clients des services de Câble de base, d'Internet haute vitesse (« IHV »), de Télévision numérique et de Téléphonie.

Source : **COGECO inc.**
Pierre Gagné
Premier vice-président et chef de la direction financière
Tél.: 514-764-4700

Renseignements : **Médias**
René Guimond
Vice-président, affaires publiques et communications
Tél.: 514-764-4746

Conférence téléphonique pour les analystes financiers : **Le jeudi, 7 juillet 2011 à 11 h (HAE)**
Les représentants des médias sont invités à assister à titre d'auditeurs seulement.

Prière d'appeler cinq minutes avant le début de la conférence en utilisant une des liaisons téléphoniques suivantes :

Numéro d'accès pour le Canada et les États-Unis : 1 866 321-8231
Numéro d'accès international : + 1 416 642-5213
Code de confirmation : 3298066
Par Internet au www.cogeco.ca/investisseurs

Pour écouter la retransmission de la conférence téléphonique, accessible jusqu'au 14 juillet 2011, composer un des numéros suivants :
Numéro d'accès pour le Canada et les États-Unis : 1 888 203-1112
Numéro d'accès international : + 1 647 436-0148
Code de confirmation : 3298006

RAPPORT AUX ACTIONNAIRES

Troisième trimestre terminé le 31 mai 2011

FAITS SAILLANTS

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)	Trimestres terminés les 31 mai **2011** **$**	2010 $	Variation %	Neuf mois terminés les 31 mai **2011** **$**	2010 $	Variation %
Exploitation	**(non audité)**	(non audité)		**(non audité)**	(non audité)	
Produits d'exploitation	**374 957**	330 933	13,3	**1 068 367**	988 023	8,1
Bénéfice d'exploitation avant amortissement[1]	**147 807**	127 928	15,5	**420 790**	381 554	10,3
Marge d'exploitation[1]	**39,4 %**	38,7 %	–	**39,4 %**	38,6 %	–
Bénéfice d'exploitation	**81 535**	64 008	27,4	**225 952**	185 940	21,5
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des immobilisations	**225 873**	–	–	**225 873**	–	–
Bénéfice net (perte nette)	**(56 672)**	10 740	–	**(30 052)**	43 999	–
Bénéfice net ajusté[1]	**16 007**	10 740	49,0	**42 627**	34 379	24,0
Flux de trésorerie						
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**147 244**	110 756	32,9	**301 480**	226 844	32,9
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation[1]	**135 161**	119 140	13,4	**298 335**	374 989	(20,4)
Acquisition d'immobilisations et augmentation des charges reportées	**71 587**	69 511	3,0	**210 848**	212 447	(0,8)
Flux de trésorerie nets[1]	**63 574**	49 629	28,1	**87 487**	162 542	(46,2)
Situation financière[2]						
Immobilisations	–	–	–	**1 168 001**	1 328 866	(12,1)
Total de l'actif	–	–	–	**2 707 787**	2 744 656	(1,3)
Endettement[3]	–	–	–	**1 033 075**	961 354	7,5
Avoir des actionnaires	–	–	–	**346 745**	381 635	(9,1)
Croissance des unités de service	**41 819**	64 241	(34,9)	**189 767**	222 808	(14,8)
Données par action[4]						
Bénéfice (perte) par action						
De base	**(3,39)**	0,64	–	**(1,80)**	2,63	–
Dilué(e)	**(3,39)**	0,64	–	**(1,80)**	2,62	–
Bénéfice par action ajusté[1]						
De base	**0,96**	0,64	50,0	**2,55**	2,06	23,8
Dilué	**0,95**	0,64	48,4	**2,53**	2,05	23,4

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR » du rapport de gestion.
(2) Aux 31 mai 2011 et 31 août 2010.
(3) L'endettement est défini comme le total de l'endettement bancaire, du billet promissoire à payer, des paiements en capital sur la dette à long terme et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés.
(4) Par action à droits de vote multiples et par action subalterne à droit de vote.

RAPPORT DE GESTION

Troisième trimestre terminé le 31 mai 2011

ÉNONCÉS DE NATURE PROSPECTIVE

Le présent rapport contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives futures et à des événements anticipés, aux affaires, à l'exploitation, au rendement financier, à la situation financière ou aux résultats de COGECO et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « prévoir », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les résultats d'exploitation et le rendement économique futurs de la Compagnie, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, au rendement de l'entreprise ainsi qu'aux perspectives et aux occasions, que COGECO juge raisonnables au moment de les formuler. Bien que la direction considère ces hypothèses comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, elles pourraient s'avérer inexactes. La Compagnie avise le lecteur qu'en raison du ralentissement économique observé au cours des deux dernières années, les énoncés de nature prospective et les hypothèses sous-jacentes de la Compagnie sont sujets à de plus grandes incertitudes et que, par conséquent, ils pourraient ne pas se réaliser ou les résultats pourraient différer de façon importante des attentes de la Compagnie. Il est impossible pour COGECO de prédire avec certitude l'incidence que ce contexte économique pourrait avoir sur les résultats futurs. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris ceux décrits dans la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque », du rapport de gestion annuel 2010 de la Compagnie, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de COGECO. Ces facteurs comprennent des conditions comme l'évolution de la technologie, du marché et de la concurrence, les développements sur le plan des politiques gouvernementales ou de la réglementation, les conditions de l'économie en général, la conception de nouveaux produits et services, l'amélioration de produits et services et la mise en marché de produits concurrentiels offrant des avantages du point de vue de la technologie ou autre, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Compagnie. En conséquence, les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Compagnie invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective maintenant ou à une quelque autre date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Compagnie (et elle rejette expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective avant le prochain trimestre, sauf si la loi l'exige.

Ce rapport devrait être lu conjointement avec le rapport de gestion, les états financiers consolidés et les notes afférentes de la Compagnie, préparés conformément aux PCGR du Canada inclut dans le rapport annuel 2010 de la Compagnie. Dans le présent rapport, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

STRATÉGIES ET OBJECTIFS DE L'ENTREPRISE

Les objectifs de COGECO inc. (« COGECO » ou la « Compagnie ») sont de maximiser la valeur pour les actionnaires en augmentant la rentabilité et en assurant une croissance continue. Les stratégies mises en œuvre à cette fin, appuyées par un contrôle rigoureux des coûts et des processus d'affaires, sont propres à chaque secteur d'activité. Dans le secteur de la câblodistribution, les principales stratégies employées consistent à soutenir la croissance de l'entreprise et à assurer l'amélioration continue des réseaux et des équipements. Les activités de radiodiffusion se concentrent, quant à elles, sur l'amélioration continue de la programmation en vue d'accroître la part de marché et, de ce fait, la rentabilité. Dans le secteur de la câblodistribution, COGECO mesure sa performance à l'égard de ces objectifs au moyen du bénéfice d'exploitation avant amortissement[(1)], de la marge d'exploitation[(1)], des flux de trésorerie nets[(1)] et de la croissance des unités de service[(2)].

Secteur de la câblodistribution

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc. (« Cogeco Câble » ou la « filiale de câblodistribution ») a investi environ 100 millions $ dans son infrastructure de réseau et ses équipements afin de mettre à niveau sa capacité, d'améliorer sa robustesse et d'accroître les territoires servis, de manière à optimiser son offre de services et la qualité de ceux-ci auprès de sa clientèle existante et auprès de nouveaux clients.

Croissance des unités de service et offres de services dans le secteur de la câblodistribution

Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 mai 2011, le nombre d'unités de service de la filiale de câblodistribution a augmenté de 189 767 unités, ou 6 %, pour atteindre 3 369 116 unités, principalement en raison des initiatives de marketing ciblées dans l'exploitation canadienne et de l'intérêt soutenu des clients pour le service de Télévision haute définition (« HD »). Cette hausse a contrebalancé le ralentissement de la croissance de la clientèle dans l'exploitation européenne essentiellement lié à l'incidence des mesures d'austérité supplémentaires annoncées par le gouvernement du Portugal au cours des derniers mois, qui ont influé de façon négative sur les dépenses des consommateurs. Par suite du ralentissement de la croissance des unités de service dans l'exploitation européenne au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, Cogeco Câble a revu à la baisse ses prévisions, lesquelles sont passées d'ajouts nets de 275 000 unités de services tel que publié le 12 janvier 2011 à 250 000 ajouts nets, ce qui représente une augmentation d'environ 7,9 % comparativement au 31 août 2010. La croissance des unités de service devrait découler essentiellement de l'exploitation canadienne de la filiale de câblodistribution et refléter le fort intérêt soutenu des clients pour le service de Télévision numérique, l'offre de services bonifiée et les initiatives promotionnelles. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Projections financières pour l'exercice 2011 ».

Bénéfice d'exploitation avant amortissement et marge d'exploitation

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, le bénéfice d'exploitation avant amortissement a augmenté de 39,2 millions $, ou 10,3 %, pour s'établir à 420,8 millions $. Grâce à cette hausse, la Compagnie est en voie d'atteindre les projections révisées de la direction pour ce qui est du bénéfice d'exploitation avant amortissement, établies à 560 millions $ pour l'exercice 2011. La marge d'exploitation a augmenté, passant de 38,6 % pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent à 39,4 %.

Flux de trésorerie nets

Au cours de la période de neuf mois terminée le 31 mai 2011, COGECO a présenté des flux de trésorerie nets de 87,5 millions $, comparativement à 162,5 millions $ à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui constitue une diminution de 75,1 millions $. La diminution des flux de trésorerie nets au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011 est attribuable au moment où ont été constatés les impôts sur les bénéfices à payer par suite des modifications apportées à la structure d'entreprise de Cogeco Câble au cours de l'exercice 2009. Compte tenu de la hausse prévue des acquisitions d'immobilisations au dernier trimestre de l'exercice 2011, la direction maintient sa projection révisée relative aux flux de trésorerie nets de 80 millions $ pour l'exercice 2011.

Autres

Le sondage mené au printemps 2011 par BBM Canada et les mesures effectuées pendant les semaines de radiodiffusion du 28 février 2011 au 29 mai 2011 relevées au moyen de la technologie d'audimètre portable (« PPM ») ont révélé que Rythme FM demeure le premier choix dans le marché concurrentiel de la région de Montréal.

Le 27 juin 2011, Cogeco Câble a conclu un accord visant l'acquisition de toutes les actions de Quiettouch Inc. (l'« acquisition de Quiettouch »), important fournisseur indépendant de services gérés en impartition de technologie de l'information et d'infrastructure au marché intermédiaire et aux entreprises de plus grande envergure au Canada. Quiettouch offre une gamme complète de services distinctifs qui permettent aux clients d'impartir les tâches permettant de répondre à leurs exigences fondamentales en matière de technologie de l'information et d'infrastructure et d'applications, y compris la gestion de l'infrastructure et de l'hébergement, la représentation virtuelle, les services anti-intrusion, la sauvegarde de données assortie du suivi et de la communication de l'information de bout en bout, ainsi que les services de partage traditionnels et améliorés. Quiettouch exploite trois centres informatiques à Toronto et à Vancouver, ainsi qu'un réseau de fibres optiques dans les principaux quartiers commerciaux du centre-ville de Toronto. La transaction est sujette à certains arrangements de clôture et approbations commerciales. La transaction devrait être conclue au cours du dernier trimestre de l'exercice 2011.

Le 30 avril 2010, la Compagnie a conclu une entente avec Corus Entertainment Inc. (« Corus ») en vue d'acquérir ses stations radiophoniques au Québec (l'« acquisition des stations radiophoniques au Québec ») pour 80 millions $, sous réserve des ajustements et des conditions de clôture habituels, laquelle a été complétée le 1er février 2011.

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

(2) Représente la somme des clients des services de Câble de base, d'Internet haute vitesse (« IHV »), de Télévision numérique et de Téléphonie.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION – DONNÉES CONSOLIDÉES

	Trimestres terminés les 31 mai			Neuf mois terminés les 31 mai		
	2011	2010	Variation	**2011**	2010	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	**$**	$	%
	(non audité)	(non audité)		**(non audité)**	(non audité)	
Produits d'exploitation	**374 957**	330 933	13,3	**1 068 367**	988 023	8,1
Charges d'exploitation	**227 150**	203 005	11,9	**647 577**	606 469	6,8
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	**147 807**	127 928	15,5	**420 790**	381 554	10,3
Marge d'exploitation	**39,4 %**	38,7 %		**39,4 %**	38,6 %	

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation ont augmenté de 44 millions $, ou 13,3 %, pour atteindre 375 millions $ au troisième trimestre de l'exercice 2011. Cette augmentation est principalement attribuable au secteur de la câblodistribution et aux résultats liés à l'acquisition des stations radiophoniques au Québec. Les produits d'exploitation se sont chiffrés à 1 068,4 millions $ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011, en hausse de 80,3 millions $, ou 8,1 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice 2010.

Les produits d'exploitation tirés du secteur de la câblodistribution ont augmenté de 23,6 millions $, ou 7,4 %, pour le troisième trimestre et de 53,9 millions $, ou 5,6 %, pour les neuf premiers mois par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation de Cogeco Câble, se reporter à la rubrique « Secteur de la câblodistribution ».

Les produits d'exploitation tirés des activités de radiodiffusion ont augmenté de 20,4 millions $ au troisième trimestre et de 26,4 millions $ au cours des neuf premiers mois, principalement en raison de l'acquisition des stations radiophoniques au Québec.

Charges d'exploitation

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2011, les charges d'exploitation se sont élevées à 227,2 millions $ et à 647,6 millions $, soit des hausses de 24,1 millions $, ou 11,9 %, et de 41,1 millions $, ou 6,8 %, par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'acquisition des stations radiophoniques au Québec, à laquelle s'ajoutent des augmentations dans le secteur de la câblodistribution.

Les charges d'exploitation du secteur de la câblodistribution ont augmenté de 6,2 millions $, ou 3,2 %, au troisième trimestre et de 17,8 millions $, ou 3,1 %, au cours des neuf premiers mois, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation de Cogeco Câble, se reporter à la rubrique « Secteur de la câblodistribution ».

Les charges d'exploitation liées aux autres activités, incluant celles de la radiodiffusion, ont augmenté de 17,9 millions $ au troisième trimestre et de 23,1 millions $ au cours des neuf premiers mois, principalement en raison de l'acquisition des stations radiophoniques au Québec.

Bénéfice d'exploitation avant amortissement et marge d'exploitation

Principalement en raison de l'acquisition des stations radiophoniques au Québec et de la croissance du secteur de la câblodistribution, le bénéfice d'exploitation avant amortissement a augmenté de 19,9 millions $, ou 15,5 %, pour atteindre 147,8 millions $ au troisième trimestre et de 39,2 millions $, ou 10,3 %, pour atteindre 420,8 millions $ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. La marge d'exploitation de COGECO a augmenté à 39,4 % pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 mai 2011, comparativement à 38,7 % au troisième trimestre et à 38,6 % pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010. Pour plus de détails sur les résultats d'exploitation de la Compagnie, se reporter à la rubrique « Secteur de la câblodistribution ».

CHARGES FIXES

	Trimestres terminés les 31 mai			Neuf mois terminés les 31 mai		
	2011	2010	Variation	**2011**	2010	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	**$**	$	%
	(non audité)	(non audité)		**(non audité)**	(non audité)	
Amortissement	**66 272**	63 920	3,7	**194 838**	195 614	(0,4)
Charges financières	**16 766**	16 824	(0,3)	**58 172**	48 288	20,5

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2011, l'amortissement a totalisé 66,3 millions $, comparativement à 63,9 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable aux acquisitions d'immobilisations supplémentaires dans l'exploitation canadienne de Cogeco Câble résultant de l'achat d'équipements à l'abonné en vue de soutenir la croissance des unités de service, contrebalancée en partie par la réduction de l'amortissement dans l'exploitation européenne découlant de certains actifs acquis qui sont maintenant entièrement amortis. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011, l'amortissement est demeuré relativement stable, à 194,8 millions $, comparativement à 195,6 millions $ pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent.

Les charges financières, chiffrées à 16,8 millions $ au troisième trimestre, sont demeurées pratiquement stables depuis l'exercice précédent. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, les charges financières se sont élevées à 58,2 millions $, comparativement à 48,3 millions $ pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent. Les charges financières pour les neuf premiers mois comprennent le paiement, dans le secteur de la câblodistribution, d'une prime de réparation de 8,8 millions $ lors du remboursement anticipé, le

22 décembre 2010, des billets garantis de premier rang série B, de 175 millions $, devant venir à échéance le 31 octobre 2011. La tranche restante de la variation est principalement liée à l'incidence des fluctuations du niveau de l'endettement bancaire sur les charges financières, à laquelle s'ajoute l'incidence d'un taux d'intérêt moins élevé sur les débentures garanties de premier rang série 2, de 200 millions $, émises le 16 novembre 2010.

RÉDUCTION DE VALEUR DE L'ÉCART D'ACQUISITION ET DES IMMOBILISATIONS

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2011, la conjoncture économique au Portugal a continué de se détériorer, et le pays a été contraint de solliciter l'aide financière du Fonds monétaire international et de la Banque centrale européenne. Dans le cadre de l'entente d'aide financière négociée, le gouvernement du Portugal s'est engagé à entreprendre des réformes financières qui comprendront des hausses des taxes de vente et des impôts sur le revenu ainsi que des réductions des dépenses publiques relatives aux programmes sociaux. On prévoit que ces mesures contribueront à accentuer la pression à la baisse sur la capacité de dépenser des consommateurs. Dans un tel contexte, le taux de croissance de nos services a diminué, entrainant des pertes nettes de clients et des réductions des services chez nos clients de l'exploitation européenne au troisième trimestre de l'exercice 2011. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Secteur de la câblodistribution ». Conformément aux normes comptables en vigueur, la direction de Cogeco Câble considère que cette situation, combinée aux pertes nettes de clients subies au troisième trimestre, lesquelles ont été considérablement plus importantes et soutenues que prévu, continuera d'avoir une incidence négative sur les résultats financiers de l'exploitation européenne et témoignent d'une diminution de la valeur de l'investissement net de Cogeco Câble dans sa filiale portugaise. Par conséquent, Cogeco Câble a procédé à un test de dépréciation sur l'écart d'acquisition et sur tous les actifs à long terme au 31 mai 2011.

L'écart d'acquisition est testé pour dépréciation au moyen d'une approche en deux étapes. La première étape consiste à comparer la juste valeur d'une unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition à sa valeur comptable, y compris tout écart d'acquisition. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une deuxième étape est effectuée afin d'évaluer le montant de la réduction de valeur. La perte de valeur est mesurée comme l'excédent de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation sur sa juste valeur. Cogeco Câble a complété son test de dépréciation sur l'écart d'acquisition et a conclu à une réduction de valeur de l'écart d'acquisition au 31 mai 2011. Par conséquent, une réduction de valeur hors caisse sur l'écart d'acquisition de 29,3 millions $ a été enregistrée au cours du troisième trimestre de l'exercice 2011. La juste valeur de l'unité d'exploitation a été déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie futurs étaient basés sur les projections financières internes et, conséquemment, un niveau important de jugement était nécessaire de la part de la direction en vue de les estimer.

Les actifs à long terme à durée de vie définie, tels que les immobilisations, sont soumis au test de dépréciation au moyen de la comparaison de la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs aux flux de trésorerie non actualisés futurs prévus qui résulteront de l'utilisation de l'actif ou du groupe d'actifs. La perte de valeur est mesurée comme l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. Cogeco Câble a complété son test de dépréciation sur les immobilisations de la filiale portugaise le 31 mai 2011, et elle a conclu que la valeur comptable de ces actifs excédait les flux de trésorerie non actualisés futurs prévus qui résulteront de l'utilisation de ces actifs. Par conséquent, une réduction de valeur hors caisse de 196,5 millions $ a été constatée au cours du troisième trimestre de l'exercice 2011.

Le tableau suivant présente l'incidence de la réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des immobilisations (la « réduction de valeur »), qui a, dans les faits, entraîné la radiation de l'investissement net de Cogeco Câble dans Cabovisão, sur les résultats financiers de la Compagnie pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2011.

(en milliers de dollars)	
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition	29 344
Réduction de valeur des immobilisations	196 529
Réduction de valeur	225 873
Impôts sur les bénéfices	–
Part des actionnaires sans contrôle	(153 194)
Réduction de valeur, déduction faite des impôts sur les bénéfices et de la part des actionnaires sans contrôle	72 679

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2011, la charge d'impôts s'est élevée à 19 millions $, comparativement à 15,3 millions $ à l'exercice précédent. L'augmentation de 3,7 millions $, ou 24 %, tient principalement à la croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement, contrebalancée en partie par les diminutions des taux d'imposition en vigueur au Canada annoncées précédemment par les gouvernements fédéral et provinciaux.

Au cours des neuf premiers mois, la charge d'impôts s'est élevée à 51,5 millions $, comparativement à 14 millions $ à l'exercice précédent. La charge d'impôts pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent comprenait l'incidence, dans le secteur de la câblodistribution, de la réduction des taux d'imposition des sociétés annoncée le 26 mars 2009 par le gouvernement provincial de l'Ontario et considérée comme pratiquement en vigueur à compter du 16 novembre 2009 (la « réduction des taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario »), laquelle a donné lieu à une diminution de la charge d'impôts futurs de 29,8 millions $. Excluant cette incidence à l'exercice précédent, la charge d'impôts se serait élevée à 43,8 millions $ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010. La hausse de la charge d'impôts pour l'exercice 2011 est principalement attribuable à la croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement, contrebalancée en partie par la hausse des charges financières et les diminutions des taux d'imposition en vigueur au Canada annoncées précédemment par les gouvernements fédéral et provinciaux.

PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE

La part des actionnaires sans contrôle représente une participation d'environ 67,8 % aux résultats de Cogeco Câble. La perte attribuable à la part des actionnaires sans contrôle s'est élevée à 123,4 millions $ pour le troisième trimestre de l'exercice 2011, et à 79,5 millions $ pour la période de neuf mois terminée le 31 mai 2011, en raison de la réduction de valeur comptabilisée dans le secteur de la câblodistribution. Le bénéfice attribuable à la part des actionnaires sans contrôle pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent s'est élevé à 21,1 millions $ et à 79,6 millions $, respectivement.

BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)

Pour le troisième trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 mai 2011, les pertes nettes se sont élevées à 56,7 millions $, ou 3,39 $ par action, et à 30,1 millions $, ou 1,80 $ par action, respectivement, par suite de la réduction de valeur de 72,7 millions $ dont il a déjà été question, déduction faite des impôts sur les bénéfices et de la part des actionnaires sans contrôle. Pour les périodes correspondantes de l'exercice 2010, le bénéfice net se chiffrait à 10,7 millions $, ou 0,64 $ par action, pour le trimestre, et à 44 millions $, ou 2,63 $ par action, pour les neuf premiers mois. Le bénéfice net pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010 comprenait la réduction des taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario, décrite à la section « Impôts sur les bénéfices », laquelle a entraîné une augmentation de 9,6 millions $ du bénéfice net, déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle.

Excluant la réduction de valeur constatée pour l'exercice en cours et la baisse des taux d'imposition à l'exercice précédent, le bénéfice net ajusté[1] s'est élevé à 16 millions $, ou 0,96 $ par action[1], au troisième trimestre, ce qui constitue une hausse de 5,3 millions $, ou 49 %, et de 0,32 $ par action, ou 50 %, comparativement à 10,7 millions $, ou 0,64 $ par action, à l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011 a augmenté de 8,2 millions $, ou 24 %, et de 0,49 $ par action, ou 23,8 %, pour atteindre 42,6 millions $, ou 2,55 $ par action, comparativement à 34,4 millions $, ou 2,06 $ par action, pour la période correspondante de l'exercice précédent. La progression du bénéfice net pour les deux périodes résulte principalement de la croissance du bénéfice d'exploitation avant amortissement, contrebalancée en partie, pour les neuf premiers mois, par la prime de réparation au remboursement anticipé de la dette, chiffrée à 2 millions $, déduction faite des impôts sur les bénéfices et de la part des actionnaires sans contrôle.

FLUX DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS

	Trimestres terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2011	2010	**2011**	2010
(en milliers de dollars)	**$**	$	**$**	$
	(non audité)	(non audité)	**(non audité)**	(non audité)
Activités d'exploitation				
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**135 161**	119 140	**298 335**	374 989
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation	**12 083**	(8 384)	**3 145**	(148 145)
	147 244	110 756	**301 480**	226 844
Activités d'investissement[1]	**(71 371)**	(69 488)	**(286 515)**	(212 161)
Activités de financement[1]	**(12 147)**	(36 043)	**39 489**	(31 284)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devise étrangère	**573**	(846)	**438**	(1 746)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**64 299**	4 379	**54 892**	(18 347)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	**26 435**	16 732	**35 842**	39 458
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	**90 734**	21 111	**90 734**	21 111

(1) Excluant les acquisitions d'immobilisations en vertu de contrats de location-acquisition.

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2011, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont chiffrés à 135,2 millions $, comparativement à 119,1 millions $ au troisième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation de 16 millions $, ou 13,4 %, tient principalement à la hausse du bénéfice d'exploitation avant amortissement, contrebalancée en partie par la réduction de l'économie d'impôts exigibles. La variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation a donné lieu à des encaissements de 12,1 millions $, principalement en raison d'une augmentation des créditeurs et charges à payer et d'une diminution des impôts sur les bénéfices à recevoir, contrebalancées en partie par une diminution des impôts sur les bénéfices à payer. Au cours de l'exercice précédent, les variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation ont nécessité des sorties de fonds de 8,4 millions $, principalement en raison d'une augmentation des impôts sur les bénéfices à recevoir et d'une diminution des créditeurs et charges à payer.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont établis à 298,3 millions $, en baisse de 76,7 millions $, ou 20,4 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à la constatation d'une charge d'impôts exigibles découlant des modifications apportées à la structure d'entreprise de Cogeco Câble, qui a réduit la charge d'impôts futurs en conséquence, et au paiement d'une prime de réparation de 8,8 millions $ lors du remboursement anticipé des billets garantis de premier rang série B, aussi dans le secteur de la câblodistribution, contrebalancés en partie par l'augmentation du bénéfice d'exploitation avant amortissement. Les variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation ont donné lieu à des encaissements de 3,1 millions $, principalement en raison de l'augmentation des impôts sur les bénéfices à payer et de la diminution des impôts sur les bénéfices à recevoir, contrebalancées en partie par une baisse des créditeurs et charges à payer et une augmentation des débiteurs. Au cours de l'exercice précédent, les variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation avaient nécessité des sorties de fonds de 148,1 millions $, principalement en raison des diminutions des créditeurs et charges à payer et des impôts sur les bénéfices à payer, combinées à des augmentations des impôts sur les bénéfices à recevoir et des débiteurs, contrebalancées en partie par une augmentation des produits reportés et perçus d'avance et autres passifs.

(1) Les termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR du Canada; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Mesures financières non définies par les PCGR ».

Au troisième trimestre de l'exercice 2011, les activités d'investissement, incluant principalement les acquisitions d'immobilisations et l'augmentation des charges reportées, se sont chiffrées à 71,4 millions $, ce qui représente une augmentation de 1,9 million $, ou 2,7 %, comparativement à 69,5 millions $ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les changements les plus importants sont liés au secteur de la câblodistribution et sont attribuables aux facteurs suivants :

- une augmentation des acquisitions d'immobilisations résultant de l'achat nécessaire d'équipements à l'abonné, découlant essentiellement du moment où les achats d'équipements ont été effectués afin de soutenir la croissance des unités de service dans l'exploitation canadienne. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par la diminution des acquisitions d'immobilisations résultant de l'achat nécessaire d'équipements à l'abonné reflétant le ralentissement de la croissance des unités de services dans l'exploitation européenne, déduction faite de l'incidence de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien comparativement au troisième trimestre de l'exercice précédent;
- une diminution des immobilisations de soutien, puisque des acquisitions de nouvelles installations avaient eu lieu dans l'exploitation canadienne à l'exercice précédent.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, les activités d'investissement se sont chiffrées à 286,5 millions $ en raison des sorties de fonds nettes liées à l'acquisition des stations radiophoniques au Québec d'un montant de 75,9 millions $ décrites ci-dessous, des acquisitions d'immobilisations et de l'augmentation des charges reportées. Il s'agit d'une augmentation de 74,4 millions $, ou 35 %, comparativement à 212,2 millions $ à la période correspondante de l'exercice précédent.

Le 30 avril 2010, la Compagnie a conclu une entente avec Corus en vue d'acquérir ses stations radiophoniques au Québec pour 80 millions $, sous réserve des ajustements et des conditions de clôture habituels, dont l'approbation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »). Le 30 juin 2010, la Compagnie a déposé une demande d'approbation de l'acquisition des stations radiophoniques au Québec auprès du CRTC. Le 17 décembre 2010, le CRTC a approuvé la transaction essentiellement telle qu'elle a été proposée. Le 11 janvier 2011, la Compagnie a reçu signification d'une requête d'Astral à la Cour pour permission d'en appeler de la décision du CRTC approuvant la transaction, et une requête connexe d'Astral pour surseoir à l'exécution de cette décision jusqu'au jugement final de la Cour. Le 21 février 2011, la Cour a rejeté les requêtes présentées par Astral relativement à l'acquisition des stations radiophoniques au Québec. La transaction avec Corus a été conclue le 1er février 2011.

Par suite de cette acquisition, et conformément à la décision du CRTC relative à la demande de transfert de la Compagnie, COGECO a mis en vente deux stations radiophoniques acquises dans le cadre de la transaction, soit CFEL-FM, sur le marché de la ville de Québec, et CJTS-FM, sur le marché de Sherbrooke. Par conséquent, l'actif et le passif des deux stations radiophoniques acquises et mises en vente ont été classés comme destinés à la vente dans l'allocation préliminaire du prix d'achat présentée ci-dessous. En plus des deux stations radiophoniques acquises susmentionnées, et conformément à la décision du CRTC, la Compagnie a mis en vente la station radiophonique CJEC-FM, dont elle était propriétaire avant l'acquisition des stations radiophoniques au Québec, sur le marché de la ville de Québec. Les stations radiophoniques dont la cession est exigée par le CRTC, ainsi que le processus de vente, sont gérés par un fiduciaire approuvé par le CRTC par suite d'une convention de vote fiduciaire.

Cette acquisition a été comptabilisée au moyen de la méthode de l'acquisition. Les résultats ont été consolidés à compter de la date d'acquisition. L'allocation préliminaire du prix d'achat de l'acquisition, sujet à la finalisation de l'évaluation des actifs nets acquis, se répartit comme suit:

	$
	(non audité)
Contrepartie	
Versée	
Achat d'actions	**75 000**
Coûts d'acquisition	**1 530**
	76 530
Billet promissoire à payer, sans intérêts et payable le 1er février 2012	**5 000**
Placement comptabilisé antérieurement	**200**
Coûts d'acquisition préalablement comptabilisés à titre de charges reportées	**435**
Ajustement préliminaire du fonds de roulement payable	**4 000**
	86 165
Actifs nets acquis	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**647**
Débiteurs	**14 132**
Impôts sur les bénéfices à recevoir	**92**
Charges payées d'avance et autres	**527**
Actifs d'impôts futurs à court terme	**1 018**
Immobilisations	**11 497**
Charges reportées et autres	**99**
Licences de radiodiffusion	**48 193**
Écart d'acquisition	**27 227**
Actifs d'impôts futurs à long terme	**2 272**
Actifs à long terme destinés à la vente	**9 531**
Créditeurs et charges à payer pris en charge	**(9 058)**
Impôts sur les bénéfices à payer pris en charge	**(194)**
Passifs à court terme liés aux actifs destinés à la vente	**(797)**
Produits reportés et perçus d'avance et autres passifs	**(7 390)**
Passifs d'impôts futurs à long terme	**(10 656)**
Passifs à long terme liés aux actifs destinés à la vente	**(975)**
	86 165

Les acquisitions d'immobilisations ont totalisé 202,3 millions $ au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, ce qui représente une diminution de 1,9 million $, ou 0,9 % comparativement à 204,2 millions $ pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent. Les changements les plus importants sont survenus dans le secteur de la câblodistribution et sont attribuables aux facteurs suivants :

- une augmentation des acquisitions d'immobilisations résultant de l'achat nécessaire d'équipements à l'abonné, découlant essentiellement du moment où les achats d'équipements ont été effectués afin de soutenir la croissance des unités de service dans l'exploitation canadienne. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par la diminution des acquisitions d'immobilisations résultant de l'achat nécessaire d'équipements à l'abonné reflétant le ralentissement de la croissance des unités de services dans l'exploitation européenne, combinée à l'incidence de la dépréciation de l'euro par rapport au dollar canadien comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent;
- une augmentation des dépenses liées à l'infrastructure graduelle dans l'exploitation canadienne afin d'améliorer la capacité du réseau dans les régions où les services sont déjà offerts;
- une diminution des mises à niveau et des reconstructions ainsi que des extensions de réseaux, qui découle de l'échéancier des diverses initiatives entreprises par Cogeco Câble en vue d'accroître son réseau et d'améliorer sa capacité;
- une diminution des immobilisations de soutien, puisque des acquisitions de nouvelles installations avaient eu lieu dans l'exploitation canadienne à l'exercice précédent.

Au cours du troisième trimestre, les flux de trésorerie nets ont totalisé 63,6 millions $, comparativement à 49,6 millions $ au trimestre correspondant de l'exercice 2010, ce qui représente une augmentation de 13,9 millions $, ou 28,1 %. La hausse des flux de trésorerie nets par rapport à l'exercice précédent est attribuable à une augmentation du bénéfice d'exploitation avant amortissement, contrebalancée en partie par réduction de l'économie d'impôts exigibles.

Au cours des neuf premiers mois, les flux de trésorerie nets ont totalisé 87,5 millions $, en baisse de 75,1 millions $, ou 46,2 %, comparativement à 162,5 millions $ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2010. La diminution des flux de trésorerie nets par rapport à l'exercice précédent est attribuable à une augmentation de 109,3 millions $ de la charge d'impôts exigibles dans le secteur de la câblodistribution, découlant principalement de modifications apportées à la structure d'entreprise de Cogeco Câble et à la hausse des charges financières, qui ont contrebalancé la hausse du bénéfice d'exploitation avant amortissement et la diminution des acquisitions d'immobilisations au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011.

Au troisième trimestre de l'exercice 2011, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie a diminué de 5,1 millions $, principalement en raison des flux de trésorerie nets de 63,6 millions $ et des encaissements de 12,1 millions $ provenant de la variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation, contrebalancés par l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 64,3 millions $ et le versement de dividendes de 7,6 millions $ décrit ci-dessous. L'endettement a diminué principalement grâce à un remboursement net de 4,4 millions $ sur les crédits à terme renouvelables de la Compagnie. Au troisième trimestre de l'exercice précédent, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie avait diminué de 29,5 millions $ principalement en raison des flux de trésorerie nets de 49,6 millions $, contrebalancés en partie par des sorties de fonds de 8,4 millions $ provenant des variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation, par le versement de dividendes de 6,3 millions $ décrit ci-dessous et par l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 4,4 millions $. L'endettement a diminué principalement grâce au remboursement net de 33,2 millions $ sur le crédit à terme de Cogeco Câble.

Au troisième trimestre de l'exercice 2011, un dividende de 0,12 $ par action a été versé par la Compagnie aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un total de 2 millions $, comparativement à un dividende de 0,10 $ par action, ou 1,7 million $, à l'exercice précédent. En outre, les dividendes versés par une filiale aux actionnaires sans contrôle se sont élevés à 5,6 millions $ au cours du troisième trimestre de l'exercice 2011, donnant lieu à des paiements de dividendes consolidés de 7,6 millions $, comparativement à un montant de 4,6 millions $ donnant lieu à des paiements de dividendes consolidés de 6,3 millions $ au troisième trimestre de l'exercice précédent.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie a augmenté de 60,5 millions $, principalement en raison de l'acquisition des stations radiophoniques au Québec pour un montant net de 75,9 millions $, de l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 54,9 millions $ et des versements de dividendes totalisant 22,8 millions $ décrits ci-dessous. L'augmentation a été contrebalancée en partie par les flux de trésorerie nets de 87,5 millions $ générés au cours des neuf premiers mois de l'exercice et par des encaissements de 3,1 millions $ provenant des variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation. L'endettement a augmenté essentiellement par suite de l'émission de débentures garanties de premier rang série 2 (les « débentures de l'exercice 2011 »), le 16 novembre 2010, pour un produit net de 198,3 millions $ et de l'augmentation nette de 41,7 millions $ des crédits à terme renouvelables de la Compagnie. Cette hausse a été contrebalancée en partie par le remboursement, le 22 décembre 2010, des billets garantis de premier rang de Cogeco Câble, série B, de 175 millions $ échéant le 31 octobre 2011 et par le versement de la prime de réparation connexe lors du remboursement anticipé. Pour la période correspondante de l'exercice 2010, l'endettement ayant une incidence sur la trésorerie a diminué de 10,1 millions $ principalement en raison des flux de trésorerie nets de 162,5 millions $ et de la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 18,3 millions $, contrebalancés en partie par des sorties de fonds de 148,1 millions $ découlant des variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation et du versement de dividendes de 18,8 millions $ décrit ci-dessous. L'endettement a diminué principalement en raison de remboursements nets totalisant 61,2 millions $ sur les crédits à terme de la Compagnie, y compris des remboursements nets de 54,7 millions $ par la filiale de câblodistribution, contrebalancés en partie par une augmentation de 54,1 millions $ de l'endettement bancaire.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, des dividendes trimestriels de 0,12 $ par action, pour un total de 0,36 $ par action, ont été versés aux porteurs d'actions subalternes à droit de vote et d'actions à droits de vote multiples, pour un total de 6 millions $, comparativement à des dividendes trimestriels de 0,10 $ par action, pour un total de 0,30 $ par action, ou 5 millions $, à l'exercice précédent. En outre, les dividendes versés par une filiale aux actionnaires sans contrôle au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011 se sont élevés à 16,8 millions $, donnant lieu à des paiements de dividendes consolidés de 22,8 millions $, comparativement à 13,8 millions $, donnant lieu à des paiements de dividendes consolidés de 18,8 millions $ pour les neuf premiers mois de l'exercice précédent.

Au 31 mai 2011, le fonds de roulement déficitaire de la Compagnie se chiffrait à 135,3 millions $, comparativement à 202,9 millions $ au 31 août 2010. La réduction de ce déficit est principalement liée au secteur de la câblodistribution et découle des augmentations de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des débiteurs, ainsi que des diminutions des créditeurs et charges à payer et des passifs d'impôts futurs. La diminution a été contrebalancée en partie par une augmentation des impôts sur les bénéfices à payer et par une diminution des impôts sur les bénéfices à recevoir. Dans le cours normal de ses activités, COGECO maintient un fonds de roulement déficitaire en raison de débiteurs peu élevés, puisqu'une grande partie des clients de Cogeco Câble paient avant que les services ne soient rendus, contrairement aux créditeurs et charges à payer, qui sont payés lorsque les produits ont été livrés ou les services rendus, ce qui permet ainsi à la filiale de câblodistribution d'utiliser la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour réduire l'endettement.

Au 31 mai 2011, la Compagnie utilisait 72,9 millions $ de son crédit à terme renouvelable de 100 millions $ pour une disponibilité restante de 27,1 millions $. Cogeco Câble utilisait 112,5 millions $ de son crédit à terme renouvelable de 750 millions $ pour une disponibilité restante de 637,5 millions $.

Les transferts de fonds de filiales de COGECO qui ne sont pas en propriété exclusive sont soumis à l'approbation des conseils d'administration des filiales et peuvent également être restreints en vertu des modalités de certains instruments d'emprunt. Conformément au droit des sociétés et aux lois sur les valeurs mobilières applicables, des transferts de fonds importants de COGECO peuvent être soumis à l'approbation des actionnaires minoritaires.

SITUATION FINANCIÈRE

Depuis le 31 août 2010, les soldes des postes « immobilisations », « impôts sur les bénéfices à payer », « passifs d'impôts futurs », « impôts sur les bénéfices à recevoir », « trésorerie et équivalents de trésorerie », « dette à long terme », « actifs incorporels », « actifs destinés à la vente », « créditeurs et charges à payer », « débiteurs », « instruments financiers dérivés », « produits reportés et perçus d'avance et autres passifs », « billet promissoire à payer», « écart d'acquisition » et « part des actionnaires sans contrôle » ont subi des variations importantes.

La diminution de 160,9 millions $ des immobilisations reflète la réduction de valeur comptabilisée au troisième trimestre de l'exercice, contrebalancée en partie par les actifs acquis lors de l'acquisition des stations radiophoniques au Québec de même que les acquisitions d'immobilisations mentionnées à la rubrique « Flux de trésorerie et liquidités », lesquelles ont surpassé la charge d'amortissement et l'incidence de la dépréciation de l'euro par rapport au dollar canadien. L'augmentation de 68,2 millions $ des impôts sur les bénéfices à payer et les diminutions de 18,7 millions $ des passifs d'impôts futurs et de 6,6 millions $ des impôts sur les bénéfices à recevoir reflètent principalement le moment où ont été constatés les impôts sur les bénéfices à payer par suite des modifications apportées à la structure d'entreprise de Cogeco Câble, ainsi que l'incidence de l'acquisition des stations radiophoniques au Québec, de même que l'augmentation du bénéfice d'exploitation avant amortissement. Les augmentations de 54,9 millions $ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de 49,7 millions $ de la dette à long terme s'expliquent par les facteurs dont il a été fait mention précédemment à la rubrique « Flux de trésorerie et liquidités », combinés aux fluctuations des taux de change. Les augmentations de 44,6 millions $ des actifs incorporels et de 11,6 millions $ des actifs destinés à la vente découlent principalement de l'acquisition des stations radiophoniques au Québec. La diminution de 44 millions $ des créditeurs et charges à payer découle de l'échéancier des paiements faits aux fournisseurs, contrebalancé en partie par l'acquisition des stations radiophoniques au Québec. La hausse de 28,5 millions $ des débiteurs est liée à l'acquisition des stations radiophoniques au Québec, ainsi qu'à l'augmentation des produits d'exploitation et à l'échéancier des paiements reçus des clients. La diminution de 19,4 millions $ des instruments financiers dérivés s'explique par les facteurs dont il est fait mention à la rubrique « Gestion financière ». Les hausses de 10 millions $ des produits reportés et perçus d'avance et autres passifs et de 5 millions $ du billet promissoire à payer proviennent essentiellement de l'acquisition des stations radiophoniques au Québec. La diminution de 1,2 million $ de l'écart d'acquisition reflète également l'acquisition des stations radiophoniques au Québec, entièrement contrebalancée par la réduction de valeur constatée dans le secteur de la câblodistribution. La diminution de 89,6 millions $ de la part des actionnaires sans contrôle découle de la réduction de valeur constatée dans l'exploitation européenne du secteur de la câblodistribution, contrebalancée en partie par une amélioration des résultats d'exploitation de l'exploitation canadienne de la filiale de câblodistribution pour l'exercice considéré.

Le tableau suivant présente les données sur les actions de COGECO au 30 juin 2011 :

	Nombre d'actions	Montant (en milliers de dollars)
Actions ordinaires		
Actions à droits de vote multiples	1 842 860	12
Actions subalternes à droit de vote	14 989 338	121 976

Dans le cours normal de ses activités, COGECO a contracté des obligations financières principalement sous forme de dette à long terme, de contrats de location-acquisition et de location-exploitation ainsi que de garanties. Les obligations de COGECO, décrites dans le rapport annuel de l'exercice 2010, n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 août 2010, à l'exception de ce qui suit.

Le 16 novembre 2010, Cogeco Câble a procédé, dans le cadre d'un appel public à l'épargne, à une émission de 200 millions $ de débentures garanties de premier rang série 2, pour un produit net de 198,3 millions $, déduction faite des escomptes et des coûts de transaction. Ces débentures viennent à échéance le 16 novembre 2020 et portent intérêt au taux annuel de 5,15 % payable semestriellement. Ces débentures sont garanties indirectement par une charge de premier rang, fixe et générale, et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de Cogeco Câble et de certaines de ses filiales. Le produit net de la vente des débentures a principalement servi à rembourser intégralement, le 22 décembre 2010, les billets garantis de premier rang série B, de Cogeco Câble venant à échéance le 31 octobre 2011, d'un montant de 175 millions $ plus les intérêts courus, ainsi que la prime de réparation. Le solde du produit a été affecté au fonds de roulement et aux besoins généraux de Cogeco Câble.

La Compagnie bénéficie d'un crédit à terme renouvelable d'un montant maximal de 100 millions $ consenti par un groupe d'institutions financières dirigé par une importante banque canadienne, qui agit à titre de mandataire du syndicat bancaire. Le crédit à terme renouvelable d'un montant maximal de 100 millions $ comprend une marge de crédit d'exploitation de 7,5 millions $ et peut être prolongé chaque année pour une période supplémentaire de un an, sous réserve de l'approbation des prêteurs. S'il n'est pas prolongé, il viendra à échéance trois ans après son émission ou après la dernière prolongation, selon le cas. Le crédit à terme renouvelable est constitué de deux tranches de 50 millions $ chacune, dont l'une était assujettie à la conclusion de l'acquisition des stations radiophoniques au Québec. Cette tranche est devenue disponible le 1er février 2011, par suite de la conclusion de la transaction. Le crédit à terme renouvelable a été prolongé à la même date et vient désormais à échéance le 1er février 2014. Le crédit à terme renouvelable peut être remboursé à tout moment sans pénalité. Le crédit à terme renouvelable est garanti indirectement par une charge de premier rang, fixe et variable, et par une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Compagnie et de certaines de ses filiales, à l'exception du capital-actions et des actifs de la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble, et est garanti par ses filiales, exception faite de Cogeco Câble. En vertu des modalités de la convention de crédit, la Compagnie doit respecter certaines clauses restrictives. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote, le remboursement de la dette à long terme, ainsi que l'atteinte et le maintien de certains ratios financiers principalement en ce qui a trait au bénéfice d'exploitation avant amortissement, aux charges financières et au total de l'endettement. Le crédit à terme renouvelable porte intérêt à des taux fondés, au gré de la Compagnie, sur le taux des acceptations bancaires, le LIBOR en euros ou en dollars américains, le taux préférentiel ou le taux de base sur les prêts en dollars américains plus la marge applicable, et des commissions d'engagement sont payables sur la portion inutilisée.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Au cours de sa réunion du 6 juillet 2011, le conseil d'administration de COGECO a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,14 $ par action pour les actions subalternes à droit de vote et les actions à droits de vote multiples, payable le 3 août 2011 aux actionnaires inscrits en date du 20 juillet 2011, ce qui représente une augmentation de 40 % par rapport au dividende de 0,10 $ par action déclaré à l'exercice précédent. La hausse du dividende reflète essentiellement le solide rendement financier de l'exploitation canadienne de Cogeco Câble. La déclaration, le montant et la date de tout dividende futur continueront d'être examinés et approuvés par le conseil d'administration de la Compagnie, lequel fondera sa décision sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les besoins de trésorerie de la Compagnie, ainsi que sur d'autres facteurs qu'il jugera pertinents, à son seul gré. En outre, rien ne garantit que des dividendes seront déclarés et, s'il y a déclaration de dividendes, le montant des dividendes et la fréquence de leur déclaration peuvent varier.

GESTION FINANCIÈRE

Cogeco Câble a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif à une partie des emprunts impayés libellés en euros en vertu du crédit à terme renouvelable, et auparavant du crédit à terme, pour un montant nominal de 111,5 millions €, lequel a été réduit à 95,8 millions € le 28 juillet 2009 et à 69,6 millions € le 28 juillet 2010. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir ces emprunts a été fixé à 2,08 % jusqu'au règlement de la convention d'échange le 28 juin 2011. Outre ce taux d'intérêt fixé à 2,08 %, Cogeco Câble a continué de payer la marge applicable à ces emprunts, conformément aux modalités de son crédit à terme renouvelable. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, la juste valeur de la convention d'échange de taux d'intérêt a augmenté de 1,1 million $, et ce montant est comptabilisé à titre d'augmentation des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices et de la part des actionnaires sans contrôle, comparativement à une augmentation de 0,6 million $ à l'exercice précédent.

Cogeco Câble a également conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang série A, de 190 millions $ US, venant à échéance le 1er octobre 2015. Ces conventions ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel américain de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens. Le taux de change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,0625 $ pour un dollar américain. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, les montants dus en vertu des billets garantis de premier rang série A, d'une valeur de 190 millions $ US ont diminué de 18,6 millions $ en raison de la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. La juste valeur des conventions d'échange de devises croisées a diminué d'un montant net de 20,4 millions $, dont une diminution de 18,6 millions $ a contrebalancé le gain de change sur la dette libellée en dollars américains. L'écart de 1,8 million $ a été comptabilisé à titre de diminution des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices et de la part des actionnaires sans contrôle. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice précédent, les montants dus en vertu des billets garantis de premier rang série A, d'une valeur de 190 millions $ US, ont diminué de 9,8 millions $ en raison de la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. La juste valeur des conventions d'échange de devises croisées a diminué d'un montant net de 3,2 millions $, dont un montant de 9,8 millions $ a contrebalancé le gain de change sur la dette libellée en dollars américains. L'écart de 6,5 millions $ a été comptabilisé à titre d'augmentation des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices et de la part des actionnaires sans contrôle.

En outre, l'investissement net de Cogeco Câble dans des filiales étrangères autonomes était exposé au risque de marché relatif à la fluctuation des taux de change, principalement la fluctuation de la valeur du dollar canadien par rapport à l'euro. Ce risque était réduit puisque la majeure partie du prix d'achat de Cabovisão avait été empruntée directement en euros. Cette dette était désignée à titre d'élément de couverture d'un investissement net dans des filiales étrangères autonomes et, par conséquent, Cogeco Câble a constaté un gain de change de 3,9 millions $ pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011, comparativement à une perte de change de 13,4 millions $ pour la période correspondante de l'exercice précédent, lequel a été reporté et présenté dans l'état consolidé du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices et de la part des actionnaires sans contrôle. Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes du bilan libellés en euros au 31 mai 2011 s'établissait à 1,3939 $ par euro, comparativement à 1,3515 $ par euro au 31 août 2010. Les taux de change moyens en vigueur au troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de l'exercice 2011 utilisés pour convertir les résultats d'exploitation de l'exploitation européenne s'établissaient à 1,3809 $ par euro et à 1,3670 $ par euro, respectivement, comparativement à 1,3472 $ par euro et à 1,4703 $ par euro aux périodes correspondantes de l'exercice 2010. Puisque les états financiers consolidés de Cogeco Câble sont exprimés en dollars canadiens, mais qu'une partie de ses activités sont exercées dans un contexte où l'euro est la monnaie de mesure, les fluctuations du taux de change peuvent avoir une incidence à la hausse ou à la baisse sur les produits d'exploitation, le bénéfice d'exploitation avant amortissement, le bénéfice net et la valeur comptable des actifs et des passifs.

Le tableau ci-dessous démontre l'incidence en dollars canadiens d'une variation de 10 % du taux de change moyen pour convertir l'euro en dollars canadiens sur les résultats de l'exploitation européenne pour la période de neuf mois terminée le 31 mai 2011 :

Période de neuf mois terminée le 31 mai 2011 *(en milliers de dollars)*	**Données présentées** **$**	**Incidence du taux de change** **$**
	(non audité)	**(non audité)**
Produits d'exploitation	**128 971**	**12 897**
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	**14 427**	**1 443**

La Compagnie est également tributaire des taux de change, et principalement de la variation de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien en ce qui a trait aux acquisitions d'équipement, puisque la majorité des équipements à l'abonné dans le secteur de la câblodistribution est achetée et subséquemment payée en dollars américains. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Charges fixes » du présent rapport de gestion et à la rubrique intitulée « Risque de change » à la note 15 des états financiers consolidés.

SECTEUR DE LA CÂBLODISTRIBUTION

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS

		Ajouts nets (pertes nettes)				% de pénétration[1]	
		Trimestres terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai		31 mai	
	31 mai 2011	**2011**	2010	**2011**	2010	**2011**	2010
Unités de service	**3 369 116**	**41 819**	64 241	**189 767**	222 808	**–**	–
Clients du service de Câble de base	**1 137 481**	**(3 374)**	900	**2 709**	8 463	**–**	–
Clients du service d'IHV	**758 460**	**4 760**	12 320	**36 216**	51 896	**68,2**	64,6
Clients du service de Télévision numérique	**818 624**	**28 039**	30 167	**99 354**	88 630	**72,6**	61,6
Clients du service de Téléphonie	**654 551**	**12 394**	20 854	**51 488**	73 819	**60,9**	55,1

(1) En pourcentage des clients du service de Câble de base, là où le service est offert.

Dans le secteur de la câblodistribution, les ajouts nets d'unités de service au troisième trimestre et au cours des neufs premiers mois se sont élevés à 41 819 et à 189 767 unités de service, respectivement, comparativement à 64 241 et à 222 808 unités aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Les ajouts nets d'unités de service au troisième trimestre et au cours des neufs premiers mois de l'exercice 2011 ont diminué par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, puisque la forte croissance des unités de service générée par l'exploitation canadienne malgré les taux de pénétration du marché plus élevés, la maturité des catégories et la forte concurrence, a été contrebalancée par des pertes des unités de service au sein de l'exploitation européenne, reflétant la conjoncture économique au Portugal qui demeure difficile. Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2011, et dans le cadre de l'entente d'aide financière négociée, le gouvernement du Portugal s'est engagé à entreprendre des réformes financières qui comprendront des hausses des taxes sur les ventes et des impôts sur le revenu ainsi que des réductions des dépenses publiques relatives aux programmes sociaux. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des immobilisations ». Ces mesures devraient contribuer à accentuer la pression à la baisse sur les dépenses des consommateurs. Dans un tel contexte, le taux de croissance de nos services a diminué, avec des pertes nettes de clients dans tous les services de Cogeco Câble dans l'exploitation européenne au cours du troisième trimestre de l'exercice 2011.

Les pertes nettes de clients du service de Câble de base se sont établies à 3 374 au cours du trimestre, comparativement à une croissance de 900 au troisième trimestre de l'exercice précédent. Au cours des neuf premiers mois, le nombre de clients du service de Câble de base a augmenté de 2 709, comparativement à 8 463 à l'exercice précédent. Au cours du trimestre, le nombre de clients du service de Téléphonie a augmenté de 12 394, comparativement à une croissance de 20 854 pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, et le nombre d'ajouts nets pour le service d'IHV s'est chiffré à 4 760 clients, comparativement à 12 320 clients pour le troisième trimestre de l'exercice précédent. Au cours des neuf premiers mois, le nombre d'ajouts nets de clients du service de Téléphonie s'est établi à 51 488, comparativement à 73 819 au cours des neuf premiers mois de l'exercice précédent, et le nombre de clients pour le service d'IHV a augmenté de 36 216, comparativement à 51 896 au cours des neuf premiers mois de l'exercice précédent. Les ajouts nets pour les services de Téléphonie et d'IHV continuent d'être attribuables à l'amélioration de l'offre de produits, à l'incidence du trio (Connexion complète Cogeco) de services de Télévision, d'IHV et de Téléphonie et aux activités promotionnelles dans l'exploitation canadienne. Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 mai 2011, les ajouts pour le service de Télévision numérique se sont chiffrés à 28 039 et à 99 354 clients, respectivement, comparativement à 30 167 et à 88 630 aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les ajouts nets de clients du service de Télévision numérique sont attribuables aux initiatives de marketing ciblées visant à améliorer la pénétration de marché, au lancement de nouvelles chaînes HD et à l'intérêt soutenu des clients pour les services de Télévision HD.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Trimestres terminés les 31 mai			Neuf mois terminés les 31 mai		
	2011	2010	Variation	**2011**	2010	Variation
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	%	**$**	$	%
	(non audité)	(non audité)		**(non audité)**	(non audité)	
Produits d'exploitation	**342 910**	319 291	7,4	**1 010 998**	957 053	5,6
Charges d'exploitation	**198 825**	192 591	3,2	**593 941**	576 115	3,1
Honoraires de gestion – COGECO inc.	**–**	–	–	**9 172**	9 019	1,7
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	**144 085**	126 700	13,7	**407 885**	371 919	9,7
Marge d'exploitation	**42,0 %**	39,7 %		**40,3 %**	38,9 %	

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation du troisième trimestre de l'exercice 2011 ont augmenté de 23,6 millions $, ou 7,4 %, pour atteindre 342,9 millions $ comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, les produits d'exploitation se sont chiffrés à 1 011 millions $, en hausse de 53,9 millions $, ou 5,6 %, comparativement à 957,1 millions $ pour la période correspondante de l'exercice 2010.

Stimulés par la croissance des unités de service, combinée aux locations d'appareils résidentiels découlant de la forte croissance des clients du service de Télévision numérique et par des hausses tarifaires entrées en vigueur en avril 2011 et au second semestre de l'exercice 2010, les produits d'exploitation de l'exploitation canadienne ont augmenté de 23,6 millions $, ou 8,6 %, pour atteindre 299,3 millions $ au troisième trimestre, tandis que les produits d'exploitation des neuf premiers mois ont augmenté de 70,6 millions $, ou 8,7 %, pour atteindre 882 millions $.

Au troisième trimestre de l'exercice 2011, les produits d'exploitation de l'exploitation européenne sont demeurés essentiellement identiques, soit 43,6 millions $ comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la valeur plus élevée de l'euro par rapport au dollar canadien au cours du troisième trimestre de l'exercice comparativement à l'exercice précédent, contrebalancés en partie par une diminution des produits d'exploitation exprimés en monnaie locale en raison de la baisse de la demande de services. Les produits d'exploitation de l'exploitation européenne se sont élevés à 129 millions $ pour les neuf premiers mois, un recul de 16,6 millions $, ou 11,4 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution au cours des neuf premiers mois découle principalement des pertes des unités de service combinées à la valeur plus faible de l'euro par rapport au dollar canadien. Exprimés en monnaie locale, les produits d'exploitation de l'exploitation européenne se sont chiffrés à 31,6 millions € et à 94,3 millions €, respectivement, pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 31 mai 2011, soit des diminutions de 0,8 million €, ou 2,3 %, et de 4,6 millions €, ou 4,6 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Charges d'exploitation

Au troisième trimestre de l'exercice 2011, les charges d'exploitation ont augmenté de 6,2 millions $, pour atteindre 198,8 millions $, soit une hausse de 3,2 % par rapport à l'exercice précédent. Les charges d'exploitation des neuf premiers mois se sont établies à 593,9 millions $, en hausse de 17,8 millions $, ou 3,1 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice 2010.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 31 mai 2011, les charges d'exploitation de l'exploitation canadienne ont augmenté de 5,9 millions $, ou 3,8 %, pour atteindre 161,2 millions $, et de 24,4 millions $, ou 5,4 %, pour atteindre 479,4 millions $, respectivement. Les augmentations des charges d'exploitation sont principalement attribuables à la desserte d'unités de service additionnelles, au lancement de nouvelles chaînes HD et aux initiatives supplémentaires de marketing.

Quant à l'exploitation européenne, les charges d'exploitation du troisième trimestre de l'exercice 2011 sont demeurées essentiellement identiques, soit 37,6 millions $ comparativement à 37,3 millions $ pour le troisième trimestre de l'exercice précédent, en raison principalement de l'appréciation de l'euro par rapport au dollar canadien au troisième trimestre de l'exercice 2011. Les charges d'exploitation des neuf premiers mois de l'exercice 2011 ont diminué de 6,5 millions $, ou 5,4 %, pour s'établir à 114,5 millions $, reflétant principalement les pertes des unités de service combinées à la valeur plus faible de l'euro par rapport au dollar canadien. Ces diminutions des charges d'exploitation contrebalancent les augmentations associées aux initiatives de marketing supplémentaires et au lancement de nouvelles chaînes HD par Cabovisão. Les charges d'exploitation de l'exploitation européenne exprimées en monnaie locale pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois se sont établies à 27,3 millions €, essentiellement identiques à 27,7 millions € et à 83,8 millions €, soit une augmentation de 1,4 million €, ou 1,7 %, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Bénéfice d'exploitation avant amortissement et marge d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement du troisième trimestre de l'exercice 2011 a augmenté de 17,4 millions $, ou 13,7 %, pour atteindre 144,1 millions $. La marge d'exploitation au troisième trimestre a augmenté pour s'établir à 42 %, comparativement à 39,7 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, le bénéfice d'exploitation avant amortissement s'est élevé à 407,9 millions $, en hausse de 36 millions $, ou 9,7 %, comparativement aux neuf premiers mois de l'exercice 2010. La marge d'exploitation a augmenté pour s'établir à 40,3 % au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, comparativement à 38,9 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le bénéfice d'exploitation avant amortissement dans l'exploitation canadienne a augmenté de 17,7 millions $, ou 14,7 %, pour atteindre 138,1 millions $ au troisième trimestre; cette hausse tient principalement au fait que la croissance des produits d'exploitation a été supérieure à l'augmentation des charges d'exploitation. La marge d'exploitation de Cogeco Câble dans l'exploitation canadienne a augmenté, passant à 46,1 % au troisième trimestre, comparativement à 43,7 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, le bénéfice d'exploitation avant amortissement s'est élevé à 393,5 millions $, en hausse de 46,1 millions $, ou 13,3 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La marge d'exploitation a augmenté, passant à 44,6 %, comparativement à 42,8 % au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010. La hausse de la marge d'exploitation découle des hausses tarifaires et de la croissance des unités de service.

Pour ce qui est de l'exploitation européenne, le bénéfice d'exploitation avant amortissement s'est établi à 6 millions $ au troisième trimestre, comparativement à 6,3 millions $ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours des neuf premiers mois, le bénéfice d'exploitation avant amortissement a diminué de 10,1 millions $, ou 41,1 %, pour s'établir à 14,4 millions $. Ces diminutions tiennent principalement au fait que la baisse des produits d'exploitation a surpassé celle des charges d'exploitation. La marge d'exploitation de l'exploitation européenne a diminué pour s'établir à 13,8 % au troisième trimestre et à 11,2 % au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011, comparativement à 14,5 % et à 16,8 %, respectivement, au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2010. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement exprimé en monnaie locale s'est chiffré à 4,4 millions €, comparativement à 4,7 millions € au troisième trimestre de l'exercice précédent, ce qui représente une baisse de 7,1 %, et à 10,5 millions €, comparativement à 16,5 millions €, au cours des neuf premiers mois, ce qui représente une baisse de 36,2 %.

PROJECTIONS FINANCIÈRES POUR L'EXERCICE 2011

Au troisième trimestre de l'exercice 2011, une réduction de valeur hors caisse de 225,9 millions $ a été comptabilisée relativement à l'investissement de Cogeco Câble dans Cabovisão, en raison de la forte détérioration de la conjoncture économique au Portugal, le pays ayant finalement été contraint de solliciter l'aide financière du Fonds monétaire international et de la Banque centrale européenne. Dans le cadre de l'entente d'aide financière négociée, le gouvernement du Portugal s'est engagé à entreprendre des réformes financières qui devraient contribuer à accentuer la pression à la baisse sur les dépenses des consommateurs en raison des hausses des impôts. Le taux de croissance des services de Cogeco Câble a diminué, avec des pertes nettes de clients et des réductions des services chez nos clients de l'exploitation européenne au troisième trimestre de l'exercice 2011. Afin de refléter l'incidence de cette conjoncture économique défavorable et de la réduction de valeur comptabilisée par Cogeco Câble, la filiale de câblodistribution a révisé sa projection relative au bénéfice net pour l'exercice 2011 en prévoyant une perte nette d'environ 85 millions $, comparativement à un bénéfice net de 140 millions $, tel qu'il a été publié le 12 janvier 2011. Par suite de cette révision dans Cogeco Câble, COGECO prévoit maintenant une perte nette d'environ 20 millions $ pour l'exercice 2011.

En outre, les ajouts nets de clients dans le secteur de la câblodistribution devraient désormais se chiffrer à environ 250 000 unités de service, une croissance de 7,9 % comparativement au 31 août 2010, de 275 000 unités de services tel qu'il a été publié par Cogeco Câble le 12 janvier 2011. La croissance des unités de service au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2011 découlera principalement de la hausse du nombre de clients du service de Télévision numérique et des initiatives promotionnelles de l'exploitation canadienne. La diminution des produits d'exploitation découlant de la révision des projections relatives à la croissance des unités de service devrait être contrebalancée par l'intérêt marqué et soutenu des clients pour les services de Télévision HD de l'exploitation canadienne et par une augmentation des charges d'exploitation attribuable au lancement de nouvelles chaînes HD et à l'augmentation des initiatives de marketing. Par conséquent, la direction n'a pas révisé ses autres projections financières pour l'exercice 2011.

PROJECTIONS FINANCIÈRES PRÉLIMINAIRES POUR L'EXERCICE 2012

Données consolidées

Pour l'exercice 2012, COGECO prévoit que ses produits d'exploitation s'établiront à environ 1 530 millions $ et que son bénéfice d'exploitation avant amortissement devrait atteindre environ 595 millions $, en raison des projections financières préliminaires de Cogeco Câble pour l'exercice 2012 et de l'incidence sur l'exercice complet de l'acquisition des stations radiophoniques au Québec. Les flux de trésorerie nets devraient générer environ 105 millions $ et le bénéfice net devrait atteindre 80 millions $. Les projections financières pour l'exercice 2012 ne tiennent pas compte de l'acquisition de Quiettouch par Cogeco Câble, qui est assujettie aux ajustements et aux conditions de clôture habituels.

(en millions de dollars, sauf la marge d'exploitation)	Projections préliminaires Exercice 2012 $	Projections révisées 12 janvier 2011 $
Projections financières		
Produits d'exploitation	1 530	1 442
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	595	560
Charges financières	63	75
Impôts sur les bénéfices exigibles	76	64
Bénéfice net (perte nette)[(1)]	80	(20)
Acquisition d'immobilisations et augmentation des charges reportées	351	341
Flux de trésorerie nets	105	80

(1) La projection relative à la perte nette pour l'exercice 2011 a été révisée le 6 juillet 2011.

Secteur de la câblodistribution

Pour l'exercice 2012, Cogeco Câble prévoit obtenir des produits d'exploitation de 1 420 millions $, ce qui représente une croissance de 60 millions $, ou 4,4 %, par rapport aux projections révisées pour l'exercice 2011 publiées le 12 janvier 2011. Les projections préliminaires tiennent compte du contexte économique mondial actuel, lequel est incertain. Au Canada, alors que la reprise semble durer, des réformes récentes sur le marché des prêts hypothécaires ainsi que des resserrements supplémentaires de la Banque du Canada freineront néanmoins le marché de l'immobilier et devraient coïncider avec la contraction des dépenses des consommateurs. Lors de périodes de récession précédentes, la demande de services de télécommunications par câble s'est généralement avérée solide. Toutefois, il n'y a aucune assurance que la demande demeurerait solide dans une conjoncture économique difficile prolongée. Au Portugal, au cours du troisième trimestre de l'exercice 2011, la conjoncture économique défavorable a continué de se détériorer, le pays ayant finalement été contraint de solliciter l'aide financière du Fonds monétaire international et de la Banque centrale européenne. Dans le cadre de l'entente d'aide financière négociée, le gouvernement du Portugal s'est engagé à entreprendre des réformes financières qui comprendront des hausses des taxes sur les ventes et des impôts sur le revenu ainsi que des réductions des dépenses publiques relatives aux programmes sociaux. Ces mesures devraient contribuer à accentuer la pression à la baisse sur les dépenses des consommateurs et le taux de croissance pour nos services a diminué et devrait continuer de ralentir dans cet environnement. Ces projections préliminaires tiennent également compte de l'environnement concurrentiel au Portugal et, au Canada, du déploiement de nouvelles technologies telles que Fibre to the Home (« FTTH »), Fibre to the Node (« FTTN ») et Internet Protocol Television (« IPTV ») par les fournisseurs de services de télécommunications titulaires.

Les produits d'exploitation de l'exploitation canadienne devraient augmenter en raison de la croissance des unités de service, laquelle découle d'initiatives de marketing ciblées visant à améliorer le taux de pénétration du marché pour les services de Télévision numérique, IHV et de Téléphonie. Par ailleurs, le service de Télévision numérique devrait continuer de profiter du fort intérêt soutenu à l'égard de l'offre croissante de services HD de Cogeco Câble. Les produits d'exploitation de l'exploitation canadienne bénéficieront également de l'incidence de la hausse des taux entrée en vigueur en avril 2011 en Ontario et au Québec, chiffrée en moyenne à 2 $ par client du service de Câble de base. La stratégie de Cogeco Câble comprend des stratégies de marketing efficaces, des offres de produits concurrentielles et un service à la clientèle de qualité supérieure de façon continuelle qui, lorsqu'ils sont combinés, permettent d'accroître et de fidéliser la clientèle du service de Câble de base de l'exploitation canadienne. Alors que la pénétration des services IHV, de Téléphonie et de Télévision numérique s'améliorera, la nouvelle demande pour ces produits devrait ralentir, montrant les premiers signes de maturité.

Le nombre de clients de l'exploitation européenne, qui a commencé à diminuer au cours du deuxième semestre de 2011, devrait continuer de baisser. Des pertes nettes de clients sont attendues pour le service de Câble de base et la Télévision numérique, en partie contrebalancées par des ajouts nets de clients pour les services d'IHV et de Téléphonie. La direction devrait maintenir ses stratégies de fidélisation et ses initiatives de marketing mises en œuvre au cours des dernières années, mais les difficultés économiques auxquelles est confronté le marché européen en général et l'environnement concurrentiel qui a accablé l'industrie des télécommunications au Portugal au cours des dernières années continuent d'avoir une incidence négative sur les résultats financiers de l'exploitation européenne. En raison de la conjoncture économique au Portugal, les produits d'exploitation exprimés en monnaie locale devraient diminuer au cours de l'exercice 2012. Pour l'exercice 2012, l'euro devrait se convertir à un taux approximatif de 1,35 $ l'euro, essentiellement stable comparativement aux projections révisées pour l'exercice 2011 publiées le 12 janvier 2011.

Compte tenu de l'augmentation des charges d'exploitation liée à la desserte d'unités de service additionnelles, de la hausse de l'inflation et des coûts liés à la main-d'œuvre, ainsi que de la poursuite des initiatives de marketing et des stratégies de fidélisation lancées au Portugal au cours des dernières années, les charges d'exploitation consolidées devraient croître d'environ 25 millions $, ou 3,1 %, pour l'exercice 2012 par rapport aux projections révisées pour l'exercice 2011.

Pour l'exercice 2012, Cogeco Câble prévoit que le bénéfice d'exploitation avant amortissement se chiffrera à 580 millions $, ce qui représente une augmentation de 35 millions $, ou 6,4 %, par rapport aux projections révisées pour l'exercice 2011 publiées le 12 janvier 2011. La marge d'exploitation devrait atteindre environ 40,8 % pour l'exercice 2012, comparativement aux projections révisées de 40,1 % pour l'exercice 2011, reflétant une croissance des produits d'exploitation qui devrait surpasser la hausse des charges d'exploitation.

Cogeco Câble prévoit que l'amortissement des immobilisations et des charges reportées connaîtra une diminution de 45 millions $ pour l'exercice 2012, principalement en raison de la réduction de valeur de l'exploitation européenne au cours du troisième trimestre de l'exercice 2011, en partie contrebalancée par des acquisitions d'immobilisations et des charges reportées liées aux ajouts d'unités de service et à d'autres initiatives au cours de l'exercice 2012 dans l'exploitation canadienne et par des initiatives de 2011 sur un exercice complet. Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation devraient financer les acquisitions d'immobilisations et l'augmentation des charges reportées, chiffrées à 350 millions $, ce qui correspond à une augmentation de 10 millions $ comparativement aux projections révisées pour l'exercice 2011. Les acquisitions d'immobilisations prévues pour l'exercice 2012 sont principalement liées à l'achat d'équipements à l'abonné nécessaires pour soutenir la croissance des unités de service, aux dépenses au titre de l'infrastructure graduelle visant l'amélioration de produits et au déploiement de nouvelles technologies et à l'extension des réseaux afin d'élargir les territoires existants, et aux dépenses effectuées à l'égard des immobilisations de soutien en vue d'améliorer les systèmes d'information d'entreprise et de combler les exigences relatives aux installations.

Pour l'exercice 2012, les flux de trésorerie nets devraient s'établir à 95 millions $, en hausse de 25 millions $, ou 35,7 % par rapport aux projections des flux de trésorerie nets de 70 millions $ pour l'exercice 2011 découlant de l'augmentation du bénéfice d'exploitation avant amortissement. Les flux de trésorerie nets devraient servir principalement à réduire l'endettement et, par le fait même, à améliorer les ratios d'endettement de Cogeco Câble. Les charges financières diminueront à 60 millions $, comparativement aux projections révisées de 72 millions $ au cours de l'exercice 2011, puisque la diminution prévue de l'endettement et le versement d'une prime de réparation non récurrente au moment du remboursement anticipé des billets garantis de premier rang série B, pour l'exercice 2011 seront contrebalancés par une légère augmentation du coût de la dette de Cogeco Câble reflétant les conditions actuelles du marché. Par conséquent, on s'attend à ce que le bénéfice net se chiffre à environ 225 millions $, comparativement à une perte nette de 85 millions $ pour les projections révisées pour l'exercice 2011. Le bénéfice net prévu pour l'exercice 2012 représente une augmentation de 85 millions $ par rapport aux projections révisées pour l'exercice 2011 lorsque l'incidence de la réduction de valeur hors caisse de 225,9 millions $ dans l'exploitation européenne est exclue.

Les projections financières pour l'exercice 2012 ne tiennent pas compte de l'acquisition de Quiettouch, qui est assujettie aux ajustements et aux conditions de clôture habituels.

(en millions de dollars, sauf les données relatives aux ajouts nets de clients et à la marge d'exploitation)	Projections préliminaires Exercice 2012 $	Projections révisées au 12 janvier 2011 $
Projections financières		
Produits d'exploitation	1 420	1 360
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	580	545
Marge d'exploitation	40,8 %	40,1 %
Amortissement	220	265
Charges financières	60	72
Impôts sur les bénéfices exigibles	75	63
Bénéfice net (perte nette)[(1)]	225	(85)
Acquisition d'immobilisations et augmentation des charges reportées	350	340
Flux de trésorerie nets	95	70
Projections relatives aux ajouts nets de clients		
Unités de service[(1)]	225 000	250 000

(1) Les projections relatives aux ajouts nets de clients et à la perte nette pour l'exercice 2011 ont été révisées le 6 juillet 2011.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, de concert avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information adéquats et un contrôle interne à l'égard de l'information financière, comme il est défini dans le Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de COGECO est fondé sur les critères publiés dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* du *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* et est conçu de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins de publication selon les PCGR du Canada.

Après avoir évalué la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie au 31 mai 2011, le président et chef de la direction et le premier vice-président et chef de la direction financière, de concert avec la direction, ont conclu que ceux-ci étaient adéquats. De plus, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Compagnie au cours du trimestre terminé le 31 mai 2011.

Par contre, au premier trimestre de l'exercice 2011, la Compagnie a procédé au lancement d'une nouvelle suite financière sur une plate-forme

intégrée Oracle. Ce projet était nécessaire afin d'être conforme à l'adoption des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et de demeurer à jour avec la plate-forme utilisée par la Compagnie. À la suite de la mise en œuvre de cette nouvelle suite financière, les contrôles internes à l'égard de l'information financière ont été mis à niveau afin que les contrôles et procédures de communication de l'information adéquats soient en place.

INCERTITUDES ET PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

Il n'y a eu aucun changement important dans les incertitudes et principaux facteurs de risque auxquels est exposée la Compagnie depuis le 31 août 2010. Une description détaillée des incertitudes et principaux facteurs de risque auxquels est exposée COGECO figure dans le rapport annuel de 2010.

CONVENTIONS ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Il n'y a eu aucun changement important dans les conventions et dans les estimations comptables de Cogeco Câble de même que dans les prises de position comptables futures depuis le 31 août 2010, à l'exception des éléments décrits ci-dessous. Une description des conventions et des estimations comptables de la Compagnie figure dans le rapport annuel de 2010.

Prises de position comptables futures

Adoption des normes comptables internationales

En mars 2006, le Conseil des normes comptables (« CNC ») de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») a rendu public son nouveau plan stratégique qui proposait l'abandon des PCGR du Canada et la convergence totale avec les IFRS pour les entités canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes. Ce plan a été entériné par des exposés-sondages subséquents émis en avril 2008, mars 2009 et octobre 2009. La transition aura lieu au plus tard pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011. Par conséquent, les états financiers consolidés intermédiaires pour le trimestre se terminant le 30 novembre 2011 et les états financiers consolidés annuels pour l'exercice se terminant le 31 août 2012 seront les premiers qui seront présentés conformément aux IFRS.

Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais il y a d'importantes différences quant aux exigences en matière de comptabilisation, d'évaluation et de divulgation. La Compagnie a formé une équipe responsable du projet qui comprend des représentants de divers secteurs de l'entreprise en vue de planifier et de mener à bien la transition aux IFRS. Cette équipe présente périodiquement des rapports au comité de vérification, qui surveille le projet de mise en application des IFRS au nom du conseil d'administration. La Compagnie reçoit l'aide de conseillers externes, au besoin.

Le projet de mise en application comprend trois phases principales qui, dans certains cas, pourraient se dérouler parallèlement à mesure que les IFRS seront appliquées à certains secteurs d'activité :

Phase	Domaine d'impact	Principales activités	État d'avancement
Évaluation de l'étendue et du diagnostic	Général	Réaliser une évaluation de haut niveau visant à cerner les principaux domaines qui pourraient subir l'incidence de la transition vers les IFRS.	Complété
		Déterminer le niveau de priorité des incidences des IFRS en vue d'évaluer le calendrier et la complexité des activités de transition nécessaires pour les phases suivantes.	
Analyse de l'incidence, évaluation et conception	Chaque domaine cerné dans la phase d'évaluation de l'étendue et du diagnostic	Déterminer les modifications devant être apportées aux conventions comptables actuelles.	Complété
		Analyser les choix de conventions permis en vertu des IFRS.	
		Présenter une analyse et des recommandations au comité de vérification à l'égard des choix de conventions comptables.	
	Général	Cerner les incidences de la transition sur les systèmes d'information et les processus d'affaires.	Complété
		Préparer une ébauche d'états financiers consolidés conformes aux IFRS.	
		Cerner les incidences de la transition sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière et sur d'autres processus d'affaires.	
Mise en œuvre et examen	Chaque domaine cerné dans la phase d'évaluation de l'étendue et du diagnostic	Tester les systèmes d'information et les processus d'affaires et y apporter les changements nécessaires.	Complété
		Obtenir l'approbation officielle des modifications requises concernant les conventions comptables et des choix retenus.	En cours – sera complété durant l'exercice 2011
		Informer les parties intéressées à l'externe des incidences de la transition sur les conventions comptables et les processus d'affaires.	Sera complété durant l'exercice 2011
	Général	Recueillir l'information financière nécessaire à la préparation du bilan d'ouverture et d'états financiers comparatifs conformes aux IFRS.	En cours – sera complété durant l'exercice 2011
		Mettre à jour et tester les processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière et les autres processus d'affaires.	
		Recueillir l'information financière nécessaire à la préparation d'états financiers conformes aux IFRS.	En cours – sera complété durant l'exercice 2012
		Fournir la formation au personnel et aux utilisateurs à l'échelle de l'entreprise.	
		Préparer des états financiers conformes aux IFRS.	
		Obtenir l'approbation par le comité de vérification des états financiers consolidés préparés selon les IFRS.	
		Analyser les IFRS et mettre en œuvre les changements concernant les normes sur une base continue selon qu'ils s'appliquent ou non à la Compagnie.	Sera complété durant la période de transition et après la conversion

La Compagnie a parachevé toutes les activités comprises dans les phases évaluation de l'étendue et du diagnostic et analyse de l'incidence, évaluation et conception. La Compagnie a également terminé sa mise en œuvre d'une nouvelle suite financière sur une plate-forme intégrée Oracle afin d'être conforme à l'adoption des IFRS. Cette suite financière facilitera la réalisation du projet de transition de la Compagnie et la conversion des résultats d'exploitation de l'exercice 2011 devant être présentés à titre de données comparatives par rapport aux états financiers de 2012 conformes aux IFRS. L'incidence sur la technologie de l'information, les systèmes de données et les contrôles internes a également été évaluée. Aucune modification importante ne sera nécessaire lors de la conversion.

Le projet de transition des PCGR du Canada aux IFRS progresse conformément au plan établi et la Compagnie prévoit respecter l'échéance prévue pour la migration.

Au moment de la conversion aux IFRS, une entité doit appliquer rétrospectivement et sans réserve les directives contenues dans ces normes sauf s'il existe une exemption particulière qui modifie cette exigence. IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière,* s'applique seulement pour les nouveaux adoptants des IFRS et contient plusieurs exceptions obligatoires et exemptions facultatives devant être appliquées aux premiers états financiers conformes aux IFRS de ces entités. La direction a terminé son analyse de l'incidence de la plupart des exemptions facultatives transitoires importantes, et les choix de COGECO à l'égard de ces exemptions devant être appliqués à la date de transition aux IFRS sont les suivants :

Norme internationale	Sommaire de l'exemption facultative prévue par IFRS 1	Application et incidence pour la Compagnie
IFRS 3 – *Regroupements d'entreprises*	Un nouvel adoptant peut décider de ne pas appliquer rétrospectivement IFRS 3 aux regroupements d'entreprises passés.	La Compagnie a décidé de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises conclus avant le 1er septembre 2010.
IFRS 2 – *Paiement fondé sur des actions*	Un nouvel adoptant peut décider d'appliquer IFRS 2 seulement aux instruments de capitaux propres octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits sont acquis après la date de transition aux IFRS.	La Compagnie a décidé d'appliquer les exigences d'IFRS 2 seulement aux instruments de capitaux propres octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits sont acquis après la date de transition aux IFRS.
IAS 16 – *Immobilisations corporelles*	Un nouvel adoptant peut décider d'évaluer une immobilisation corporelle à sa juste valeur à la date de transition aux IFRS et d'utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.	La Compagnie a décidé de ne pas utiliser la juste valeur de ses immobilisations corporelles en tant que coût présumé à la date de transition aux IFRS.
IAS 19 – *Avantages du personnel*	Un nouvel adoptant peut décider de comptabiliser tous les gains et pertes actuariels cumulés à la date de transition aux IFRS.	La Compagnie a décidé de comptabiliser tous les gains et pertes actuariels à la date de transition aux IFRS.
IAS 23 – *Coûts d'emprunt*	Un nouvel adoptant peut décider d'appliquer IAS 23 seulement aux coûts d'emprunt relatifs aux actifs qualifiés pour lesquels la date de commencement pour l'incorporation dans le coût de l'actif est postérieure ou égale à la date de transition aux IFRS.	La Compagnie a décidé d'appliquer les exigences d'IAS 23 seulement aux coûts d'emprunt relatifs aux actifs qualifiés pour lesquels la date de commencement pour l'incorporation dans le coût de l'actif est postérieure ou égale à la date de transition aux IFRS.

La Compagnie complète actuellement l'évaluation des différences entre les IFRS et les PCGR du Canada. Les différences les plus importantes dans les méthodes comptables adoptées à compter de la date de transition aux IFRS en ce qui concerne la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et la communication de l'information financière, ainsi que les incidences connexes prévues relativement aux états financiers, devraient toucher les domaines comptables clés suivants :

Norme internationale	Sommaire des différences entre les IFRS et les PCGR du Canada	Application et incidence pour la Compagnie
IAS 16 – *Immobilisations corporelles*	Les IFRS exigent que chaque composante importante d'un actif soit amortie séparément.	La Compagnie appliquera rétroactivement IAS 16 à tous les éléments des immobilisations corporelles. L'incidence de l'application rétroactive sur le bilan d'ouverture de la Compagnie selon les IFRS à la date de transition réduira les immobilisations corporelles et le solde d'ouverture des bénéfices non répartis d'un montant d'environ 6 millions $ avant l'incidence des impôts sur les résultats connexes et de la part des actionnaires sans contrôle. La charge d'amortissement devrait également être différente en vertu des IFRS.
IAS 19 – *Avantages du personnel*	IAS 19 impose à l'entité une comptabilisation accélérée des charges relatives au coût des services passés par rapport aux PCGR du Canada. En outre, IAS 19 permet à l'entité de choisir la méthode comptable pour la comptabilisation des gains et des pertes actuariels sur les régimes de retraite à prestations déterminées. L'un de ces choix permet la comptabilisation immédiate des gains et des pertes actuariels à titre de composante des autres éléments du résultat étendu, ce qui n'était pas autorisé en vertu des PCGR du Canada.	La Compagnie a décidé de comptabiliser immédiatement les gains et les pertes actuariels à titre de composante des autres éléments du résultat étendu. L'incidence de ce choix de méthode comptable dépendra des variations futures des taux d'intérêt du marché et des rendements réels des actifs du régime. En outre, à la date de transition, le choix facultatif selon IFRS 1 décrit précédemment donnera lieu à une diminution du solde d'ouverture des bénéfices non répartis et à une augmentation des passifs relatifs aux avantages sociaux futurs d'environ 14 millions $ avant l'incidence des impôts sur les résultats connexes et de la part des actionnaires sans contrôle.

Norme internationale	Sommaire des différences entre les IFRS et les PCGR du Canada	Application et incidence sur la Société
IFRS 2 – *Paiement fondé sur des actions*	IFRS 2 exige la méthode de l'acquisition graduelle des droits pour la comptabilisation des rémunérations à base d'actions alors que les PCGR du Canada autorisaient la méthode linéaire. IFRS 2 exige également qu'une entité évalue les paiements à base d'actions réglés en trésorerie à la juste valeur selon un modèle d'évaluation des options.	L'obligation d'utiliser la méthode de l'acquisition graduelle des droits pour la comptabilisation des rémunérations à base d'actions donnera lieu à une comptabilisation accélérée des charges pour la Compagnie. À la date de transition aux IFRS, et reflétant l'exemption selon IFRS 1 décrite précédemment, cette différence de méthodes comptables donnera lieu à une diminution du solde d'ouverture des bénéfices non répartis et à une augmentation du surplus d'apport (réserve au titre de la rémunération du personnel réglée en instruments de capitaux propres dans les états financiers de la Compagnie conformes aux IFRS) d'un montant d'environ 1 million $ avant l'incidence de la part des actionnaires sans contrôle. Par suite de cet ajustement, les charges d'exploitation relatives aux avantages sociaux devraient être légèrement inférieures dans les premiers états financiers de la Compagnie conformes aux IFRS.
IAS 36 – *Dépréciation d'actifs*	Pour les besoins des tests de dépréciation, les IFRS exigent que les actifs soient regroupés en unités génératrices de trésorerie (« UGT »). Les IFRS exigent ensuite une approche en une étape selon laquelle la valeur comptable de l'UGT est comparée à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. Les PCGR du Canada exigeaient le regroupement au niveau le plus bas de la mesure indépendante des flux de trésorerie et utilisaient une approche en deux étapes pour les tests de dépréciation selon laquelle les valeurs comptables étaient d'abord comparées à la valeur non actualisée des flux de trésorerie futurs afin de déterminer l'existence d'une perte de valeur, et ensuite comparées à la juste valeur pour déterminer le montant de la perte de valeur. Les IFRS exigent également la reprise d'une perte de valeur antérieure sur les actifs autres que l'écart d'acquisition dans le cas où un changement de situation indique que la perte de valeur n'existe plus ou a diminué. Les PCGR du Canada n'autorisent pas la reprise de pertes de valeur antérieures.	La Compagnie a identifié ses UGT et les a testées pour dépréciation à la date du bilan d'ouverture en IFRS. Aucune perte de valeur n'a été décelée.
IAS 38 – *Immobilisations incorporelles*	Les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée ne sont pas amortis en vertu des IFRS ni des PCGR du Canada. Cependant, les IFRS exigent une pleine application rétrospective, y compris la reprise de l'amortissement qui n'était pas repris en vertu des dispositions transitoires des PCGR du Canada.	Lors de la transition aux IFRS, la Compagnie reprendra la totalité de l'amortissement constaté relativement aux immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée. Cette reprise aura pour effet une augmentation d'environ 58 millions $, avant l'incidence des impôts sur les résultats connexes et de la part des actionnaires sans contrôle, du solde d'ouverture des bénéfices non répartis et des immobilisations incorporelles figurant au bilan d'ouverture en IFRS.
IFRS 3 – *Regroupements d'entreprises*	Les coûts liés à l'acquisition, que la Compagnie capitalisent en vertu des PCGR du Canada, sont passés en charges en vertu des IFRS.	Conformément au choix lié à IFRS 1 dont il a déjà été question, la Compagnie appliquera les exigences d'IFRS 3 de façon prospective à compter de la date de transition. Dans le cadre de l'application d'IFRS 3, la Compagnie devra passer en charges les coûts capitalisés liés à l'acquisition lors d'acquisitions conclues après la date de transition aux IFRS. De plus, en vertu du choix lié à IFRS 1, la Compagnie devra reprendre l'ajustement rétroactif des immobilisations incorporelles acquises lors des regroupements d'entreprises antérieurs lié à la comptabilisation des impôts reportés lors de l'application de la norme 3465, *Impôts sur les bénéfices*, du manuel de l'ICCA. L'incidence réduira les immobilisations incorporelles d'un montant d'environ 73 millions $, les passifs d'impôts reportés d'un montant d'environ 62 millions $ et les bénéfices non répartis d'un montant d'environ 11 millions $, avant l'incidence des impôts sur les résultats connexes et de la part des actionnaires sans contrôle, à la date de transition.
IAS 39 – *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*	Les critères et les méthodes utilisés pour évaluer l'efficacité de la couverture en vertu des PCGR du Canada peuvent différer de ceux employés en vertu des IFRS.	Lors de la transition aux IFRS, la Compagnie continuera d'appliquer la comptabilité de couverture en vertu des IFRS à tous les accords de couverture inscrits par la Compagnie en vertu des PCGR du Canada. L'information relative aux relations de couverture et les tests d'efficacité de la couverture ont été mis à jour afin d'être conformes aux exigences d'IAS 39.
IAS 23 – *Coûts d'emprunt*	Les IFRS exigent que les coûts d'emprunt relatifs aux actifs qualifiés acquis ou construits par l'entité soient capitalisés. Les PCGR du Canada permettaient de faire un choix de convention, c'est-à-dire de capitaliser ces coûts ou de les passer en charges. La Compagnie avait choisi de les passer en charges.	Compte tenu du choix effectué par la Compagnie en vertu d'IFRS 1, cette différence n'aura aucune incidence sur le bilan d'ouverture de la Compagnie en IFRS. Les coûts d'emprunt relatifs aux actifs qualifiés acquis ou construits seront capitalisés après la date de transition aux IFRS.
IAS 12 – *Impôts sur le résultat*	Les critères de comptabilisation et d'évaluation des actifs et des passifs d'impôts reportés peuvent différer. Les IFRS exigent également que les écarts temporaires relatifs aux actifs et aux passifs à court terme soient présentés à titre de passifs et d'actifs à long terme, alors que ceux-ci étaient considérés comme étant à court terme en vertu des PCGR du Canada.	Les différences liées à la comptabilisation et à l'évaluation des impôts sur les résultats auront une incidence importante sur le bilan d'ouverture de la Compagnie en IFRS. La Compagnie évalue actuellement l'incidence de ces différences. L'incidence des autres différences liées au passage aux IFRS sur les impôts sur les résultats fait également l'objet d'une évaluation.
IAS 37 – *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*	Le seuil de comptabilisation d'une provision en vertu des IFRS est différent du seuil fixé en vertu des PCGR du Canada. Il existe également des différences de présentation entre les deux séries de normes comptables.	La Compagnie évalue actuellement l'incidence de ces différences.

Norme internationale	Sommaire des différences entre les IFRS et les PCGR du Canada	Application et incidence sur la Société
IAS 1 – *Présentation des états financiers*	La présentation de renseignements supplémentaires est exigée en vertu des IFRS. Il existe également certaines différences sur le plan de la présentation entre les IFRS et les PCGR du Canada. Les plus importantes touchent les choix relatifs à la présentation de l'état des résultats, de l'état du résultat étendu et de l'état des flux de trésorerie.	La Compagnie a décidé de présenter les éléments liés aux produits et aux charges dans son état consolidé des résultats en fonction de la nature de l'élément. L'état consolidé du résultat étendu sera présenté distinctement de l'état consolidé des résultats.

Accords de prestations multiples générateurs de produits

En décembre 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN ») du CNC a publié un nouvel abrégé à l'égard des accords de prestations multiples générateurs de produits, soit le CPN-175, *Accords de prestations multiples générateurs de produits*, qui modifie le CPN-142, *Accords de prestations multiples générateurs de produits*. Le CPN-175 exige qu'un fournisseur répartisse la contrepartie prévue à l'accord, à la conclusion de cet accord, entre toutes les prestations, selon la méthode du prix de vente relatif, éliminant ainsi l'utilisation de la méthode de la valeur résiduelle. Le CPN-175 modifie également le niveau de la preuve du prix de vente d'une prestation distincte nécessaire pour séparer les prestations lorsqu'il n'est pas possible d'obtenir une preuve plus objective du prix de vente. Le CPN-175 devrait être appliqué de façon prospective aux accords de prestations multiples générateurs de produits conclus ou modifiés de façon importante au cours du premier exercice ouvert à compter du 1er janvier 2011. L'adoption anticipée est autorisée. La Compagnie a décidé de ne pas adopter cet abrégé par anticipation, et puisque l'adoption des normes comptables internationales entrera en vigueur à la même date, cet abrégé ne s'appliquera pas pour la Compagnie.

MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES PCGR

Cette section décrit les mesures financières non définies par les PCGR qu'utilise COGECO tout au long de ce rapport de gestion. Elle présente également un rapprochement de ces mesures financières non définies par les PCGR et des mesures financières les plus comparables définies par les PCGR. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR du Canada et elles peuvent donc ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures comprennent les « flux de trésorerie provenant de l'exploitation », les « flux de trésorerie nets », le « bénéfice d'exploitation avant amortissement », la « marge d'exploitation », le « bénéfice net ajusté » et le « bénéfice par action ajusté ».

Flux de trésorerie provenant de l'exploitation et flux de trésorerie nets

La direction de COGECO et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie provenant de l'exploitation pour évaluer les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, excluant l'incidence de la variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation. Cette mesure permet à la Compagnie d'isoler les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de l'incidence des décisions en matière de gestion de la trésorerie. Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation sont ensuite utilisés dans le calcul des « flux de trésorerie nets », une autre mesure non définie par les PCGR. La direction de COGECO et les investisseurs utilisent les flux de trésorerie nets pour mesurer la capacité de celle-ci à rembourser sa dette, à distribuer des capitaux à ses actionnaires et à financer sa croissance.

La mesure financière la plus comparable selon les PCGR du Canada correspond aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Le calcul des flux de trésorerie provenant de l'exploitation est présenté ci-dessous :

	Trimestres terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2011	2010	**2011**	2010
(en milliers de dollars)	**$**	$	**$**	$
	(non audité)	(non audité)	**(non audité)**	(non audité)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**147 244**	110 756	**301 480**	226 844
Variation des éléments hors caisse liés à l'exploitation	**(12 083)**	8 384	**(3 145)**	148 145
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**135 161**	119 140	**298 335**	374 989

Le calcul des flux de trésorerie nets est présenté ci-dessous :

	Trimestres terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2011	2010	**2011**	2010
(en milliers de dollars)	**$**	$	**$**	$
	(non audité)	(non audité)	**(non audité)**	(non audité)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**135 161**	119 140	**298 335**	374 989
Acquisition d'immobilisations	**(68 806)**	(66 963)	**(202 313)**	(204 239)
Augmentation des charges reportées	**(2 781)**	(2 548)	**(8 535)**	(8 067)
Actifs acquis en vertu de contrats de location-acquisition– se reporter à la note 13 c)	**–**	–	**–**	(141)
Flux de trésorerie nets	**63 574**	49 629	**87 487**	162 542

Bénéfice d'exploitation avant amortissement et marge d'exploitation

La direction de COGECO et les investisseurs utilisent le bénéfice d'exploitation avant amortissement afin d'évaluer la capacité de la Compagnie à saisir les occasions de croissance de façon rentable, à financer ses activités courantes et à assurer le service de sa dette. Le

bénéfice d'exploitation avant amortissement correspond essentiellement aux flux de trésorerie provenant de l'exploitation excluant l'incidence de la structure du capital choisie et il compte parmi les mesures clés utilisées par les milieux financiers pour évaluer une entreprise et sa santé financière. La marge d'exploitation est une mesure de la proportion des produits d'exploitation de la Compagnie qui est disponible avant impôts sur les bénéfices pour payer les charges fixes, telles que les intérêts sur la dette. La marge d'exploitation se calcule au moyen de la division du bénéfice d'exploitation avant amortissement par les produits d'exploitation.

La mesure financière la plus comparable selon les PCGR du Canada est le bénéfice d'exploitation. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement et la marge d'exploitation se calculent comme suit :

	Trimestres terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2011	2010	**2011**	2010
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)	**$**	$	**$**	$
	(non audité)	(non audité)	**(non audité)**	(non audité)
Bénéfice d'exploitation	**81 535**	64 008	**225 952**	185 940
Amortissement	**66 272**	63 920	**194 838**	195 614
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	**147 807**	127 928	**420 790**	381 554
Produits d'exploitation	**374 957**	330 933	**1 068 367**	988 023
Marge d'exploitation	**39,4%**	38,7%	**39,4%**	38,6%

Bénéfice net ajusté et bénéfice par action ajusté

La direction de COGECO et les investisseurs utilisent le bénéfice net ajusté et le bénéfice par action ajusté pour évaluer ce qu'auraient été le bénéfice net et le bénéfice par action tirés des activités poursuivies sans l'incidence de certains ajustements, déduction faite des impôts sur les bénéfices et de la part des actionnaires sans contrôle, qui pourraient avoir une incidence sur la comparabilité des résultats financiers de la Compagnie. L'exclusion de ces ajustements n'indique pas qu'ils sont non récurrents.

Les mesures financières les plus comparables selon les PCGR du Canada sont le bénéfice net et le bénéfice par action. Le bénéfice net ajusté et le bénéfice par action ajusté se calculent comme suit :

	Trimestres terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2011	2010	**2011**	2010
(en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)	**$**	$	**$**	$
	(non audité)	(non audité)	**(non audité)**	(non audité)
Bénéfice net (perte nette)	**(56 672)**	10 740	**(30 052)**	43 999
Ajustements :				
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des immobilisations, déduction faite des impôts sur les bénéfices et de la part des actionnaires sans contrôle	**72 679**	–	**72 679**	–
Réduction du taux d'imposition des sociétés de la province d'Ontario, déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle	**–**	–	**–**	(9 620)
Bénéfice net ajusté	**16 007**	10 740	**42 627**	34 379
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	**16 736 587**	16 730 336	**16 726 302**	16 724 720
Effet de dilution des options d'achat d'actions	**–**	9 300	**7 835**	10 969
Effet de dilution des actions subalternes à droit de votes détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives	**95 611**	71 862	**88 329**	66 480
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote diluées en circulation	**16 832 198**	16 811 498	**16 822 466**	16 802 169
Bénéfice par action ajusté				
De base	**0,96**	0,64	**2,55**	2,06
Dilué	**0,95**	0,64	**2,53**	2,05

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS TRIMESTRIELS SUPPLÉMENTAIRES

Trimestres terminés les[1]	31 mai		28 février		30 novembre		31 août	
(en milliers de dollars, sauf les pourcentages et les données par action)	**2011**	2010	**2011**	2010	**2010**	2009	2010	2009
	$	$	**$**	$	**$**	$	$	$
	(non audité)	(non audité)	**(non audité)**	(non audité)	**(non audité)**	(non audité)	(non audité)	(non audité)
Produits d'exploitation	**374 957**	330 933	**350 644**	329 087	**342 766**	328 003	333 671	316 284
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	**147 807**	127 928	**135 952**	124 363	**137 031**	129 263	137 785	144 654
Marge d'exploitation	**39,4%**	38,7%	**38,8%**	37,8%	**40,0%**	39,4%	41,3%	45,7%
Bénéfice d'exploitation	**81 535**	64 008	**70 525**	58 370	**73 892**	63 562	73 942	76 244
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des immobilisations	**225 873**	–	**–**	–	**–**	–	–	–
Impôts sur les bénéfices	**19 007**	15 334	**14 277**	12 525	**18 244**	(13 818)	17 623	22 306
Bénéfice net (perte nette)	**(56 672)**	10 740	**10 645**	10 511	**15 975**	22 748	12 265	14 631
Bénéfice net ajusté	**16 007**	10 740	**10 645**	10 511	**15 975**	13 128	12 265	7 647
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**147 244**	110 756	**96 664**	117 498	**57 572**	(1 410)	198 492	177 032
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**135 161**	119 140	**120 675**	120 331	**42 499**	135 518	127 230	108 744
Acquisition d'immobilisations et augmentation des charges reportées	**71 587**	69 511	**72 462**	74 549	**66 799**	68 387	108 515	94 002
Flux de trésorerie nets	**63 574**	49 629	**48 213**	45 782	**(24 300)**	67 131	18 715	14 742
Bénéfice (perte) par action[2]								
De base	**(3,39)**	0,64	**0,64**	0,63	**0,95**	1,36	0,73	0,87
Dilué(e)	**(3,39)**	0,64	**0,63**	0,63	**0,95**	1,35	0,73	0,87
Bénéfice par action ajusté[2]								
De base	**0,96**	0,64	**0,64**	0,63	**0,95**	0,79	0,73	0,46
Dilué	**0,95**	0,64	**0,63**	0,63	**0,95**	0,78	0,73	0,46

(1) L'addition des données trimestrielles pourrait ne pas correspondre au total annuel en raison de l'arrondissement.
(2) Par action à droits de vote multiples et par action subalterne à droit de vote.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Ce rapport de gestion a été préparé le 6 juillet 2011. Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Compagnie, y compris son rapport annuel et sa notice annuelle de 2010, sont disponibles sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

VARIATIONS SAISONNIÈRES

Les résultats d'exploitation de Cogeco Câble ne sont généralement pas soumis à des variations saisonnières importantes. Toutefois, la croissance de la clientèle du service de Câble de base et du service IHV est généralement plus faible au second semestre de l'exercice, en raison de la diminution de l'activité d'abonnements liée au début de la période des vacances, de la fin de la saison de télévision ainsi que du fait que les étudiants quittent les campus à la fin de l'année scolaire. Cogeco Câble offre ses services dans plusieurs villes comptant des universités ou des collèges, notamment Kingston, Windsor, St. Catharines, Hamilton, Peterborough, Trois-Rivières et Rimouski, au Canada, et Aveiro, Covilhã, Evora, Guarda et Coimbra, au Portugal. De plus, la marge d'exploitation des troisième et quatrième trimestres est généralement plus élevée étant donné qu'il n'y a pas de versement d'honoraires de gestion à COGECO inc. En vertu d'une convention de gestion, Cogeco Câble verse des honoraires correspondant à 2 % du total de ses produits d'exploitation, sous réserve d'un montant maximal. Étant donné que le montant maximal a été atteint au deuxième trimestre de l'exercice 2011, Cogeco Câble ne paiera pas d'honoraires de gestion au second semestre de l'exercice 2011. De même, puisque le montant maximal a été atteint au premier semestre de l'exercice 2010, Cogeco Câble n'a payé aucun honoraire de gestion au second semestre de l'exercice précédent.

/s/ Jan Peeters
Jan Peeters
Président du conseil

/s/ Louis Audet
Louis Audet
Président et chef de la direction

COGECO inc.
Montréal, Québec
7 juillet 2011

COGECO

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

Troisième trimestre terminé le 31 mai 2011

COGECO INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS
(non audités)

(en milliers de dollars, sauf les données par action)	Trois mois terminés les 31 mai **2011** **$**	2010 $	Neuf mois terminés les 31 mai **2011** **$**	2010 $
Produits d'exploitation	**374 957**	330 933	**1 068 367**	988 023
Charges d'exploitation	**227 150**	203 005	**647 577**	606 469
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	**147 807**	127 928	**420 790**	381 554
Amortissement (note 4)	**66 272**	63 920	**194 838**	195 614
Bénéfice d'exploitation	**81 535**	64 008	**225 952**	185 940
Charges financières (note 5)	**16 766**	16 824	**58 172**	48 288
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des immobilisations (note 6)	**225 873**	–	**225 873**	–
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices et les éléments suivants	**(161 104)**	47 184	**(58 093)**	137 652
Impôts sur les bénéfices (note 7)	**19 007**	15 334	**51 528**	14 041
Perte (gain) sur dilution résultant de l'émission d'actions par une filiale	**1**	–	**(60)**	(18)
Part des actionnaires sans contrôle	**(123 440)**	21 110	**(79 509)**	79 630
Bénéfice net (perte nette)	**(56 672)**	10 740	**(30 052)**	43 999
Bénéfice (perte) par action (note 8)				
De base	**(3,39)**	0,64	**(1,80)**	2,63
Dilué(e)	**(3,39)**	0,64	**(1,80)**	2,62

COGECO INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU
(non audités)

(en milliers de dollars)	Trois mois terminés les 31 mai **2011** **$**	2010 $	Neuf mois terminés les 31 mai **2011** **$**	2010 $
Bénéfice net (perte nette)	**(56 672)**	10 740	**(30 052)**	43 999
Autres éléments du résultat étendu				
Gains (pertes) non réalisés(es) sur les instruments financiers dérivés désignés comme éléments de couverture de flux de trésorerie, déductions faites de la charge d'impôts de 183 000 $ et de l'économie d'impôts de 3 117 000 $ (charge d'impôts de 622 000 $ et économie d'impôts de 1 852 000 $ en 2010) et de la part des actionnaires sans contrôle de 328 000 $ et 11 018 000 $ (2 802 000 $ et 531 000 $ en 2010)	**155**	1 338	**(5 232)**	(253)
Reclassement aux charges financières des pertes non réalisées sur les instruments financiers dérivés désignés comme éléments de couverture de flux de trésorerie, déductions faites de l'économie d'impôts de 72 000 $ et 2 400 000 $ (230 000 $ et 1 316 000 $ en 2010) et de la part des actionnaires sans contrôle de 312 000 $ et 10 979 000 $ (1 002 000 $ et 5 733 000 $ en 2010)	**148**	478	**5 222**	2 736
Gains (pertes) non réalisés(es) sur la conversion de l'investissement net dans les filiales étrangères autonomes, déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle de 6 070 000 $ et 4 885 000 $ (17 159 000 $ et 33 128 000 $ en 2010)	**2 882**	(8 190)	**2 314**	(15 811)
Gains (pertes) non réalisés(es) sur la conversion de la dette à long terme désignée comme élément de couverture de l'investissement net dans les filiales étrangères autonomes, déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle de 2 530 000 $ et 2 259 000 $ (11 479 000 $ et 24 052 000 $ en 2010)	**(1 201)**	5 479	**(1 071)**	11 479
	1 984	(895)	**1 233**	(1 849)
Résultat étendu	**(54 688)**	9 845	**(28 819)**	42 150

COGECO INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS
(non audités)

(en milliers de dollars)	Neuf mois terminés les 31 mai **2011** **$**	2010 $
Solde au début, tel que présenté	**253 169**	211 922
Modifications de conventions comptables	**–**	(7 894)
Solde au début retraité	**253 169**	204 028
Bénéfice net (perte nette)	**(30 052)**	43 999
Excédent de la valeur attribuée aux unités d'actions incitatives à l'émission (prix payé pour l'acquisition des actions subalternes à droit de vote) sur le prix payé pour l'acquisition des actions subalternes à droit de vote (valeur attribuée aux unités d'actions incitatives à l'émission)	**56**	(430)
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	**(663)**	(553)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	**(5 360)**	(4 467)
Solde à la fin	**217 150**	242 577

COGECO INC.
BILANS CONSOLIDÉS
(non audités)

(en milliers de dollars)	**31 mai 2011** **$**	31 août 2010 $
Actif		
Court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 13 b))	**90 734**	35 842
Débiteurs (note 15)	**103 011**	74 560
Impôts sur les bénéfices à recevoir	**38 805**	45 400
Charges payées d'avance et autres	**16 106**	14 189
Actifs d'impôts futurs	**5 541**	6 133
Actifs destinés à la vente (note 16)	**1 639**	–
	255 836	176 124
Placements	**539**	739
Immobilisations	**1 168 001**	1 328 866
Charges reportées	**27 051**	27 960
Actifs incorporels (note 9)	**1 087 610**	1 042 998
Écart d'acquisition (note 9)	**143 470**	144 695
Instruments financiers dérivés	**–**	5 085
Actifs d'impôts futurs	**15 369**	18 189
Actifs destinés à la vente (note 16)	**9 911**	–
	2 707 787	2 744 656
Passif et avoir des actionnaires		
Passif		
Court terme		
Endettement bancaire	**–**	2 328
Créditeurs et charges à payer	**204 805**	248 775
Impôts sur les bénéfices à payer	**68 776**	558
Produits reportés et perçus d'avance	**47 577**	45 602
Instrument financier dérivé	**132**	1 189
Billet promissoire à payer, sans intérêts et payable le 1er février 2012 (note 2)	**5 000**	–
Portion de la dette à long terme échéant à court terme (note 10)	**2 349**	2 329
Passifs d'impôts futurs	**60 356**	78 267
Passifs liés aux actifs destinés à la vente (note 16)	**2 153**	–
	391 148	379 048
Dette à long terme (note 10)	**1 002 462**	952 741
Instruments financiers dérivés	**15 339**	–
Produits reportés et perçus d'avance et autres passifs	**20 242**	12 234
Passifs relatifs aux avantages sociaux futurs	**12 866**	10 568
Passifs d'impôts futurs	**237 882**	238 699
Passifs liés aux actifs destinés à la vente (note 16)	**971**	–
	1 680 910	1 593 290
Part des actionnaires sans contrôle	**680 132**	769 731
Avoir des actionnaires		
Capital-actions (note 11)	**119 318**	119 527
Surplus d'apport	**3 110**	3 005
Bénéfices non répartis	**217 150**	253 169
Autres éléments du résultat étendu cumulé (note 12)	**7 167**	5 934
	346 745	381 635
	2 707 787	2 744 656

COGECO INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE
(non audités)

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2011	2010	**2011**	2010
(en milliers de dollars)	**$**	$	**$**	$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice net (perte nette)	**(56 672)**	10 740	**(30 052)**	43 999
Ajustements pour :				
Amortissement (note 4)	**66 272**	63 920	**194 838**	195 614
Amortissement des coûts de transaction reportés et des escomptes sur la dette à long terme	**1 141**	772	**2 902**	2 314
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des immobilisations (note 6)	**225 873**	–	**225 873**	–
Impôts futurs	**20 507**	21 264	**(21 961)**	49 900
Part des actionnaires sans contrôle	**(123 440)**	21 110	**(79 509)**	79 630
Perte (gain) sur dilution résultant de l'émission d'actions par une filiale	**1**	–	**(60)**	(18)
Rémunération à base d'actions (note 11)	**994**	450	**2 987**	2 014
Pertes sur disposition et radiations d'immobilisations	**231**	2 443	**1 635**	2 505
Autres	**254**	(1 559)	**1 682**	(969)
	135 161	119 140	**298 335**	374 989
Variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation (note 13 a))	**12 083**	(8 384)	**3 145**	(148 145)
	147 244	110 756	**301 480**	226 844
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations (note 13 c))	**(68 806)**	(66 963)	**(202 313)**	(204 239)
Augmentation des charges reportées	**(2 781)**	(2 548)	**(8 535)**	(8 067)
Acquisition d'entreprise, déduction faite de la trésorerie et équivalents de trésorerie acquis (note 2)	**–**	–	**(75 883)**	–
Autres	**216**	23	**216**	145
	(71 371)	(69 488)	**(286 515)**	(212 161)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Augmentation (diminution) de l'endettement bancaire	**–**	4 444	**(2 328)**	54 073
Remboursement net du crédit à terme et du crédit à terme renouvelable	**(4 424)**	(33 150)	**41 679**	(61 220)
Émission de dette à long terme, déduction faite des escomptes et des coûts de transaction	**–**	–	**198 295**	–
Remboursement de la dette à long terme	**(660)**	(821)	**(177 189)**	(2 907)
Émission d'actions subalternes à droit de vote (note 11)	**–**	–	**629**	353
Acquisition d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives (note 11)	**(14)**	–	**(1 296)**	(1 049)
Dividendes sur actions à droits de vote multiples	**(221)**	(187)	**(663)**	(553)
Dividendes sur actions subalternes à droit de vote	**(1 788)**	(1 479)	**(5 360)**	(4 467)
Émission d'actions par une filiale aux actionnaires sans contrôle	**561**	–	**4 740**	283
Acquisition par une filiale, des actionnaires sans contrôle, d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives (note 11)	**–**	(264)	**(2 258)**	(2 008)
Dividendes payés par une filiale aux actionnaires sans contrôle	**(5 601)**	(4 586)	**(16 760)**	(13 789)
	(12 147)	(36 043)	**39 489**	(31 284)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devise étrangère	**573**	(846)	**438**	(1 746)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**64 299**	4 379	**54 892**	(18 347)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	**26 435**	16 732	**35 842**	39 458
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	**90 734**	21 111	**90 734**	21 111

La note 13 présente des renseignements supplémentaires aux flux de trésorerie.

COGECO INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 mai 2011
(non auditées)
(les données des tableaux sont en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et les données par action)

1. Mode de présentation

De l'avis de la direction, les états financiers consolidés intermédiaires non audités ci-joints, dressés selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada, présentent fidèlement la situation financière de COGECO inc. (« la Compagnie ») au 31 mai 2011 et au 31 août 2010, ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 31 mai 2011 et 2010.

Bien que la direction estime que l'information est divulguée de façon adéquate, ces états financiers consolidés intermédiaires non audités et les notes afférentes doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de COGECO inc. pour l'exercice terminé le 31 août 2010. Les conventions comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires non audités sont les mêmes que celles utilisées pour les plus récents états financiers consolidés annuels.

Prises de position comptables futures

Accords de prestations multiples générateurs de produits

En décembre 2009, le Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN ») du Conseil des Normes Comptables du Canada a publié un nouvel abrégé à l'égard des accords de prestations multiples générateurs de produits, soit le CPN-175, *Accords de prestations multiples générateurs de produits*, qui modifie le CPN-142, *Accords de prestations multiples générateurs de produits*. Le CPN-175 exige qu'un fournisseur répartisse la contrepartie prévue à l'accord, à la conclusion de cet accord, entre toutes les prestations, selon la méthode du prix de vente relatif, éliminant ainsi l'utilisation de la méthode de la valeur résiduelle. Le CPN-175 modifie également le niveau de la preuve du prix de vente d'une prestation distincte nécessaire pour séparer les prestations lorsqu'il n'est pas possible d'obtenir une preuve plus objective du prix de vente. Le CPN-175 devrait être appliqué de façon prospective aux accords de prestations multiples générateurs de produits conclus ou modifiés de façon importante au cours du premier exercice ouvert à compter du 1er janvier 2011. L'adoption anticipée est autorisée. La Compagnie a décidé de ne pas adopter cet abrégé par anticipation, et puisque l'adoption des normes internationales entrera en vigueur à la même date, cet abrégé ne s'appliquera pas à la Compagnie.

2. Acquisition d'entreprise

Le 30 avril 2010, la Compagnie a conclu une entente avec Corus Entertainment inc. (« Corus ») en vue d'acquérir ses stations radiophoniques au Québec pour 80 millions $, sous réserve des ajustements et des conditions de clôture habituels, dont l'approbation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »). Le 30 juin 2010, la Compagnie a déposé une demande d'approbation de l'acquisition des stations radiophoniques au Québec auprès du CRTC. Le 17 décembre 2010, le CRTC a approuvé la transaction essentiellement telle qu'elle a été proposée. Le 11 janvier 2011, la Compagnie a reçu signification d'une requête de Astral Media Radio inc. (« Astral ») à la Cour d'appel fédérale (la « Cour ») pour permission d'en appeler de la décision du CRTC approuvant la transaction, et une requête connexe d'Astral pour surseoir à l'exécution de cette décision jusqu'à jugement final de la Cour. Le 21 février 2011, la Cour a rejeté les requêtes présentées par Astral relativement à l'acquisition des stations radiophoniques au Québec. La transaction avec Corus a été conclue le 1er février 2011.

Par suite de cette acquisition, et conformément à la décision du CRTC relative à la demande de transfert de la Compagnie, la Compagnie a mis en vente deux stations radiophoniques acquises dans le cadre de la transaction, soit CFEL-FM, sur le marché de la ville de Québec, et CJTS-FM, sur le marché de Sherbrooke. Par conséquent, l'actif et le passif des deux stations radiophoniques acquises et mises en vente ont été classées comme destinés à la vente dans l'allocation préliminaire du prix d'achat présentée ci-dessous. En plus des deux stations radiophoniques acquises susmentionnées, et conformément à la décision du CRTC, la Compagnie a mis en vente la station radiophonique CJEC-FM, dont elle était propriétaire avant l'acquisition des stations radiophoniques au Québec, sur le marché de la ville de Québec. Les stations radiophoniques dont la cession est exigée par le CRTC, ainsi que le processus de vente, sont gérés par un fiduciaire approuvé par le CRTC par suite d'une convention de vote fiduciaire.

2. Acquisition d'entreprise (suite)

Cette acquisition a été comptabilisée au moyen de la méthode de l'acquisition. Les résultats ont été consolidés à compter de la date d'acquisition. L'allocation préliminaire du prix d'achat de l'acquisition, sujet à la finalisation de l'évaluation des actifs nets acquis, se répartit comme suit:

	$
Contrepartie	
Versée	
Achat d'actions	**75 000**
Coûts d'acquisition	**1 530**
	76 530
Billet promissoire à payer, sans intérêts et payable le 1er février 2012	**5 000**
Placement comptabilisé antérieurement	**200**
Coûts d'acquisition préalablement comptabilisés à titre de charges reportées	**435**
Ajustement préliminaire du fonds de roulement payable	**4 000**
	86 165
Actifs nets acquis	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**647**
Débiteurs	**14 132**
Impôts sur les bénéfices à recevoir	**92**
Charges payées d'avance et autres	**527**
Actifs d'impôts futurs à court terme	**1 018**
Immobilisations	**11 497**
Charges reportées et autres	**99**
Licences de radiodiffusion	**48 193**
Écart d'acquisition	**27 227**
Actifs d'impôts futurs à long terme	**2 272**
Actifs à long terme destinés à la vente	**9 531**
Créditeurs et charges à payer pris en charge	**(9 058)**
Impôts sur les bénéfices à payer pris en charge	**(194)**
Passifs à court terme liés aux actifs destinés à la vente	**(797)**
Produits reportés et perçus d'avance et autres passifs	**(7 390)**
Passifs d'impôts futurs à long terme	**(10 656)**
Passifs à long terme liés aux actifs destinés à la vente	**(975)**
	86 165

3. Information sectorielle

Les activités de la Compagnie sont divisées en deux secteurs d'exploitation : le secteur de la câblodistribution et le secteur autre. Le secteur de la câblodistribution inclut les activités de Télévision par câble, d'Internet à haute vitesse, de Téléphonie et autres services de télécommunications, alors que le secteur autre inclut les activités de la radiodiffusion et du siège social, et les éliminations. Les activités du secteur de la câblodistribution sont menées au Canada et en Europe.

Les principaux renseignements financiers par secteur d'activité sont les suivants :

	Câblodistribution		Autre et éliminations		Consolidé	
	2011	2010	**2011**	2010	**2011**	2010
Trois mois terminés les 31 mai	**$**	$	**$**	$	**$**	$
Produits d'exploitation	**342 910**	319 291	**32 047**	11 642	**374 957**	330 933
Charges d'exploitation	**198 825**	192 591	**28 325**	10 414	**227 150**	203 005
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	**144 085**	126 700	**3 722**	1 228	**147 807**	127 928
Amortissement	**65 641**	63 771	**631**	149	**66 272**	63 920
Bénéfice d'exploitation	**78 444**	62 929	**3 091**	1 079	**81 535**	64 008
Charges financières	**16 043**	16 684	**723**	140	**16 766**	16 824
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des immobilisations	**225 873**	–	**–**	–	**225 873**	–
Impôts sur les bénéfices	**18 547**	15 060	**460**	274	**19 007**	15 334
Perte sur dilution résultant de l'émission d'actions par une filiale	**1**	–	**–**	–	**1**	–
Part des actionnaires sans contrôle	**(123 440)**	21 110	**–**	–	**(123 440)**	21 110
Bénéfice net (perte nette)	**(58 580)**	10 075	**1 908**	665	**(56 672)**	10 740
Actif total[1]	**2 543 743**	2 702 819	**164 044**	41 837	**2 707 787**	2 744 656
Immobilisations[1]	**1 151 049**	1 325 077	**16 952**	3 789	**1 168 001**	1 328 866
Actifs incorporels[1]	**1 014 077**	1 017 658	**73 533**	25 340	**1 087 610**	1 042 998
Écart d'acquisition[1]	**116 243**	144 695	**27 227**	–	**143 470**	144 695
Acquisition d'immobilisations	**67 781**	66 749	**1 025**	214	**68 806**	66 963

(1) Aux 31 mai 2011 et 31 août 2010.

3. Information sectorielle (suite)

	Câblodistribution		Autre et éliminations		Consolidé	
	2011	2010	**2011**	2010	**2011**	2010
Neuf mois terminés les 31 mai	**$**	$	**$**	$	**$**	$
Produits d'exploitation	**1 010 998**	957 053	**57 369**	30 970	**1 068 367**	988 023
Charges d'exploitation	**603 113**	585 134	**44 464**	21 335	**647 577**	606 469
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	**407 885**	371 919	**12 905**	9 635	**420 790**	381 554
Amortissement	**193 710**	195 175	**1 128**	439	**194 838**	195 614
Bénéfice d'exploitation	**214 175**	176 744	**11 777**	9 196	**225 952**	185 940
Charges financières	**56 868**	47 858	**1 304**	430	**58 172**	48 288
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des immobilisations	**225 873**	–	**–**	–	**225 873**	–
Impôts sur les bénéfices	**48 665**	11 246	**2 863**	2 795	**51 528**	14 041
Gain sur dilution résultant de l'émission d'actions par une filiale	**(60)**	(18)	**–**	–	**(60)**	(18)
Part des actionnaires sans contrôle	**(79 509)**	79 630	**–**	–	**(79 509)**	79 630
Bénéfice net (perte nette)	**(37 662)**	38 028	**7 610**	5 971	**(30 052)**	43 999
Actif total[1]	**2 543 743**	2 702 819	**164 044**	41 837	**2 707 787**	2 744 656
Immobilisations[1]	**1 151 049**	1 325 077	**16 952**	3 789	**1 168 001**	1 328 866
Actifs incorporels[1]	**1 014 077**	1 017 658	**73 533**	25 340	**1 087 610**	1 042 998
Écart d'acquisition[1]	**116 243**	144 695	**27 227**	–	**143 470**	144 695
Acquisition d'immobilisations[2]	**199 142**	203 830	**3 171**	550	**202 313**	204 380

(1) Aux 31 mai 2011 et 31 août 2010.
(2) Inclut les immobilisations acquises en vertu de contrats de location-acquisition qui sont exclus des états consolidés des flux de trésorerie.

Les tableaux suivants présentent certaines données géographiques basées sur la localisation des clients :

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2011	2010	**2011**	2010
	$	$	**$**	$
Produits d'exploitation				
Canada	**331 310**	287 317	**939 396**	842 435
Europe	**43 647**	43 616	**128 971**	145 588
	374 957	330 933	**1 068 367**	988 023

	31 mai 2011	31 août 2010
	$	$
Immobilisations		
Canada	**1 141 831**	1 098 760
Europe	**26 170**	230 106
	1 168 001	1 328 866
Actifs incorporels		
Canada	**1 087 610**	1 042 998
Europe	**–**	–
	1 087 610	1 042 998
Écart d'acquisition		
Canada	**143 470**	116 243
Europe	**–**	28 452
	143 470	144 695

4. Amortissement

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2011	2010	**2011**	2010
	$	$	**$**	$
Immobilisations	**62 430**	60 027	**183 215**	183 845
Charges reportées	**2 648**	2 699	**8 042**	8 187
Actifs incorporels	**1 194**	1 194	**3 581**	3 582
	66 272	63 920	**194 838**	195 614

5. Charges financières

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2011	2010	**2011**	2010
	$	$	**$**	$
Intérêts sur la dette à long terme	**15 234**	15 588	**55 689**	47 277
Pertes (gains) de change	**(113)**	409	**(1 578)**	(470)
Amortissement des coûts de transaction reportés	**474**	408	**1 419**	1 222
Autres	**1 171**	419	**2 642**	259
	16 766	16 824	**58 172**	48 288

6. Réduction de valeur de l'écart d'acquisition et des immobilisations

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2011	2010	**2011**	2010
	$	$	**$**	$
Réduction de valeur de l'écart d'acquisition	**29 344**	–	**29 344**	–
Réduction de valeur des immobilisations	**196 529**	–	**196 529**	–
	225 873	–	**225 873**	–

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2011, la conjoncture économique au Portugal a continué de se détériorer, et le pays a été contraint de solliciter l'aide financière du Fonds monétaire international et de la Banque centrale européenne. Dans le cadre de l'entente d'aide financière négociée, le gouvernement du Portugal s'est engagé à entreprendre des réformes financières qui comprendront des hausses des taxes de vente et des impôts sur le revenu ainsi que des réductions des dépenses publiques relatives aux programmes sociaux. Ces mesures contribueront à accentuer la pression à la baisse sur la capacité des dépenses des consommateurs. Dans un tel contexte, le taux de croissance de nos services a diminué entraînant des pertes nettes de clients et des réductions des services chez nos clients de l'exploitation européenne au troisième trimestre de l'exercice 2011. Conformément aux normes comptables en vigueur, la direction considère que cette situation, combinée aux pertes nettes de clients subies au troisième trimestre, lesquelles ont été considérablement plus importantes et soutenues que prévu, continuera d'avoir une incidence négative sur les résultats financiers de l'exploitation européenne et témoignent d'une diminution de la valeur de l'investissement net de Cogeco Cable inc. dans sa filiale portugaise. Par conséquent, la filiale de la Compagnie a procédé à un test de dépréciation sur l'écart d'acquisition et sur tous les actifs à long terme au 31 mai 2011.

L'écart d'acquisition est testé pour dépréciation au moyen d'une approche en deux étapes. La première étape consiste à comparer la juste valeur d'une unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition à sa valeur comptable, y compris tout écart d'acquisition. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une deuxième étape est effectuée afin d'évaluer le montant de la réduction de valeur. La perte de valeur est mesurée comme l'excédent de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation sur sa juste valeur. La filiale de la Compagnie a complété son test de dépréciation sur l'écart d'acquisition et a conclu à une réduction de valeur de l'écart d'acquisition au 31 mai 2011. Par conséquent, une réduction de valeur hors caisse de 29,3 millions $ a été enregistrée au cours du troisième trimestre de l'exercice 2011. La juste valeur de l'unité d'exploitation a été déterminée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie futurs ont été basés sur les projections financières internes et, conséquemment, la direction a fait preuve d'un niveau important de jugement en vue de les estimer.

Les actifs à long terme à durée de vie définie, tels que les immobilisations, sont soumis au test de dépréciation au moyen de la comparaison de la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs aux flux de trésorerie non actualisés futurs prévus qui résulteront de l'utilisation de l'actif ou du groupe d'actifs. La perte de valeur est mesurée comme l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. La filiale de la Compagnie a complété son test de dépréciation sur les immobilisations de sa filiale portugaise au 31 mai 2011, et elle a conclu que la valeur comptable de ces actifs excédait les flux de trésorerie non actualisés futurs prévus qui résulteront de l'utilisation de ces actifs. Par conséquent, une réduction de valeur hors caisse de 196,5 millions $ a été constatée au cours du troisième trimestre de l'exercice 2011.

7. Impôts sur les bénéfices

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2011	2010	**2011**	2010
	$	$	**$**	$
Exigibles	**(1 500)**	(5 930)	**73 489**	(35 859)
Futurs	**20 507**	21 264	**(21 961)**	49 900
	19 007	15 334	**51 528**	14 041

Le tableau suivant présente le rapprochement entre la charge (l'économie) d'impôts sur les bénéfices selon les taux d'imposition fédéral et provinciaux réglementaires du Canada et la charge d'impôts sur les bénéfices consolidés :

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2011	2010	**2011**	2010
	$	$	**$**	$
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	**(161 104)**	47 184	**(58 093)**	137 652
Taux d'imposition de base combiné	**28,91 %**	31,47 %	**28,91 %**	31,45 %
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition de base combiné	**(46 576)**	14 848	**(16 795)**	43 295
Ajustement relatif aux pertes ou bénéfices assujettis à des taux d'imposition plus ou moins élevés	**(1 697)**	(1 894)	**(4 139)**	(7 563)
Diminution des impôts futurs relatifs à la réduction des taux d'imposition futurs pratiquement en vigueur	**–**	–	**–**	(29 782)
Diminution de l'économie d'impôts sur les bénéfices provenant de la réduction de valeur non déductible de l'écart d'acquisition et des immobilisations	**59 856**	–	**59 856**	–
Utilisation des pertes fiscales antérieures à l'acquisition	**–**	–	**–**	4 432
Impôts sur les bénéfices provenant de dépenses non déductibles	**128**	289	**458**	595
Incidence de la différence des taux d'imposition étrangers	**7 725**	2 177	**12 358**	4 301
Autres	**(429)**	(86)	**(210)**	(1 237)
Charge d'impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition effectif	**19 007**	15 334	**51 528**	14 041

8. Bénéfice (perte) par action

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le bénéfice (perte) par action de base et dilué(e) :

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2011	2010	**2011**	2010
	$	$	**$**	$
Bénéfice net (perte nette)	**(56 672)**	10 740	**(30 052)**	43 999
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation	**16 736 587**	16 730 336	**16 726 302**	16 724 720
Effet de dilution des options d'achat d'actions[1][2]	**–**	9 300	**–**	10 969
Effet de dilution des actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives[1]	**–**	71 862	**–**	66 480
Moyenne pondérée du nombre d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote diluées en circulation	**16 736 587**	16 811 498	**16 726 302**	16 802 169
Bénéfice (perte) par action				
De base	**(3,39)**	0,64	**(1,80)**	2,63
Dilué(e)	**(3,39)**	0,64	**(1,80)**	2,62

(1) Pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mai 2011, le nombre moyen pondéré des actions subalternes à droit de vote qui étaient anti-dilutives totalisaient 95 611 et 96 164.
(2) Pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 mai 2011, aucune (32 782 en 2010) option d'achat d'actions n'a été exclue du calcul du bénéfice (perte) par action dilué(e), étant donné que le prix d'exercice des options était supérieur à la moyenne du prix des actions subalternes à droit de vote.

9. Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

	31 mai 2011	31 août 2010
	$	$
Relations clients	**24 525**	28 106
Licences de radiodiffusion	**73 313**	25 120
Droits de clients	**989 772**	989 772
	1 087 610	1 042 998
Écart d'acquisition	**143 470**	144 695
	1 231 080	1 187 693

a) Actifs incorporels

Au cours des neuf premiers mois, les actifs incorporels ont évolué comme suit :

	Relations clients	**Licences de radiodiffusion**	**Droits de clients**	**Total**
	$	**$**	**$**	**$**
Solde au 31 août 2010	**28 106**	**25 120**	**989 772**	**1 042 998**
Acquisition d'entreprise (note 2)	**–**	**48 193**	**–**	**48 193**
Amortissement (note 4)	**(3 581)**	**–**	**–**	**(3 581)**
Solde au 31 mai 2011	**24 525**	**73 313**	**989 772**	**1 087 610**

b) Écart d'acquisition

Au cours des neuf premiers mois, l'écart d'acquisition a évolué comme suit :

	$
Solde au 31 août 2010	**144 695**
Acquisition d'entreprise (note 2)	**27 227**
Réduction de valeur (note 6)	**(29 344)**
Écart de change	**892**
Solde au 31 mai 2011	**143 470**

10. Dette à long terme

	Échéance	Taux d'intérêt	**31 mai 2011**	31 août 2010
		%	**$**	$
Société mère				
Crédit à terme renouvelable	2014[1]	3,39[2]	**69 984**	–
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2013	9,29	**57**	72
Filiales				
Crédit à terme renouvelable				
Emprunt renouvelable – 70 000 000 € (90 000 000 € au 31 août 2010)	2014	3,25[2][3]	**97 573**	121 635
Billets garantis de premier rang				
Série A – 190 000 000 $ US	2015	7,00[4]	**182 944**	201 387
Série B	2018	7,60	**54 637**	54 609
Débentures garanties de premier rang série 1	2014	5,95	**297 857**	297 379
Débentures garanties de premier rang série 2[5]	2020	5,15	**198 367**	–
Billets garantis de premier rang série B	2011[6]	7,73	**–**	174 738
Débenture non garantie de premier rang	2018	5,94	**99 822**	99 806
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	2013	6,71 – 9,93	**3 564**	5 429
Autres	2011	–	**6**	15
			1 004 811	955 070
Moins portion à court terme			**2 349**	2 329
			1 002 462	952 741

(1) La Compagnie bénéficie d'un crédit à terme renouvelable d'un montant maximal de 100 millions $ consenti par un groupe d'institutions financières dirigé par une importante banque canadienne, qui agit à titre de mandataire du syndicat bancaire. Le crédit à terme renouvelable d'un montant maximal de 100 millions $ comprend une marge de crédit d'exploitation de 7,5 millions $ et peut être prolongé chaque année pour une période supplémentaire d'un an, sous réserve de l'approbation des prêteurs. S'il n'est pas prolongé, il viendra à échéance trois ans après son émission ou après la dernière prolongation, selon le cas. Le crédit à terme renouvelable est constitué de deux tranches de 50 millions $ chacune, dont l'une était assujettie à la conclusion de l'acquisition des stations radiophoniques de Corus au Québec. Cette tranche est devenue disponible le 1er février 2011 par suite de la conclusion de la transaction. Le crédit à terme renouvelable a été prolongé à la même date et vient désormais à échéance le 1er février 2014. Le crédit à terme renouvelable peut être remboursé à tout moment sans pénalité. Le crédit à terme renouvelable est garanti indirectement par une charge de premier rang, fixe et variable, et par une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la Compagnie et de certaines de ses filiales, à l'exception du capital-actions et des actifs de la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., et est garanti par ses filiales, exception faite de Cogeco Câble inc. En vertu des modalités de la convention de crédit, la Compagnie doit respecter certaines clauses restrictives. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote, le remboursement de la dette à long terme, ainsi que l'atteinte et le maintien de certains ratios financiers principalement en ce qui a trait au bénéfice d'exploitation avant amortissement, aux charges financières et au total de l'endettement. Le crédit à terme renouvelable porte intérêt à des taux fondés, au gré de la Compagnie, sur le taux des acceptations bancaires, le LIBOR en euros ou en dollars américains, le taux préférentiel ou le taux de base sur les prêts en dollars américains plus la marge applicable, et des commissions d'engagement sont payables sur la portion inutilisée.

(2) Taux d'intérêt sur la dette au 31 mai 2011, incluant la marge applicable.

(3) Le 21 janvier 2009, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif à une partie des emprunts libellés en euros impayés en vertu du crédit à terme renouvelable, et auparavant du crédit à terme, pour un montant nominal de 111,5 millions €, lequel a été réduit à 95,8 millions € le 28 juillet 2009 et à 69,6 millions € le 28 juillet 2010. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir ces emprunts a été fixé à 2,08 % jusqu'au règlement de la convention d'échange le 28 juin 2011. Outre le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange fixé à 2,08 %, la filiale de la Compagnie continuera de payer la marge applicable sur ces emprunts conformément aux modalités de son crédit à terme renouvelable.

(4) Les conventions d'échange de devises de la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel relatif à la facilité d'emprunt libellée en dollars américains à 7,24 % en dollars canadiens.

(5) Le 16 novembre 2010, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a procédé dans le cadre d'un appel public à l'épargne, à une émission de 200 millions $ de débentures garanties de premier rang série 2 (les « débentures ») pour un produit net de 198,3 millions $, déduction faite des escomptes et des coûts de transaction. Ces débentures viennent à échéance le 16 novembre 2020 et portent intérêt au taux annuel de 5,15 % payable semestriellement. Ces débentures sont garanties indirectement par une charge de premier rang fixe et générale et une sûreté sur la quasi-totalité des biens personnels et réels, actuels et futurs et entreprises de quelque nature que ce soit de la filiale de la Compagnie et de certaines de ses filiales.

(6) Le 22 décembre 2010, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a remboursé les billets garantis de premier rang série B au taux nominal de 7,73 % pour un montant total en capital de 175 millions $. Conséquemment, la contrepartie totale en espèces payée par la filiale de la Compagnie. a totalisé 183,8 millions $, excluant les intérêts courus. L'excédent du prix de remboursement sur la valeur totale en capital a été comptabilisé comme charge financière au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2011.

11. Capital-actions

Autorisé

Nombre illimité:

Actions privilégiées de premier et de second rang pouvant être émises en série, ne comportant aucun droit de vote, sauf tel qu'il est prévu par la loi ou aux statuts de la Compagnie.

Actions à droits de vote multiples, 20 votes par action.

Actions subalternes à droit de vote, 1 vote par action.

Émis

	31 mai 2011	31 août 2010
	$	$
1 842 860 actions à droits de vote multiples	**12**	12
14 989 338 actions subalternes à droit de vote (14 959 338 au 31 août 2010)	**121 976**	121 347
	121 988	121 359
95 733 actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives (71 862 au 31 août 2010)	**(2 670)**	(1 832)
	119 318	119 527

Au cours des neuf premiers mois, les actions subalternes à droit de vote ont évolué comme suit :

	Nombre d'actions	**Montant**
		$
Solde au 31 août 2010	**14 959 338**	**121 347**
Actions subalternes à droit de vote émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions	**30 000**	**629**
Solde au 31 mai 2011	**14 989 338**	**121 976**

Au cours des neuf premiers mois, les actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu du régime d'unités d'actions incitatives ont évolué comme suit :

	Nombre d'actions	**Montant**
		$
Solde au 31 août 2010	**71 862**	**1 832**
Actions subalternes à droit de vote acquises	**36 460**	**1 296**
Actions subalternes à droit de vote distribuées aux employés	**(12 589)**	**(458)**
Solde au 31 mai 2011	**95 733**	**2 670**

Régimes d'intéressement au capital

La Compagnie et sa filiale, Cogeco Câble inc., offrent à certains dirigeants, un régime d'options d'achat d'actions qui est décrit dans les états financiers consolidés annuels de la Compagnie. Aucune option d'achat d'action n'a été octroyée aux employés par COGECO inc. au cours des neufs premiers mois de 2011 et 2010. Cependant, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a octroyé 69 500 options d'achat d'actions (66 174 en 2010) à un prix d'exercice de 39,00 $ à 44,00 $ (31,82 $ à 38,86 $ en 2010) dont 35 800 options d'achat d'actions (33 266 en 2010) ont été octroyées à des employés de COGECO inc. Les droits de ces options sont acquis par tranche égale sur une période de cinq ans débutant l'année suivant la date de l'octroi des options et sont exerçables sur une période de dix ans. Une charge de rémunération de 139 000 $ et 446 000 $ (218 000 $ et 774 000 $ en 2010) a été comptabilisée pour les périodes de trois et de neuf mois terminées le 31 mai 2011.

11. Capital-actions (suite)

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées par la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., au cours de la période de neuf mois terminée le 31 mai 2011 était de 9,55 $ (8,11 $ en 2010) par option. La juste valeur moyenne pondérée a été estimée à la date d'octroi, pour les fins de détermination des coûts de la rémunération à base d'actions au moyen du modèle d'évaluation d'options binomial en fonction des hypothèses suivantes :

	2011	2010
	%	%
Taux de dividende prévu	**1,44**	1,49
Volatilité prévue	**29**	29
Taux d'intérêt sans risque	**2,05**	2,67
Durée prévue en années	**4,9**	4,8

En vertu du régime d'options d'achat d'actions de la Compagnie, les options suivantes ont été octroyées et sont en circulation au 31 mai 2011:

En circulation au 31 août 2010	**62 382**
Levées	**(30 000)**
Échues	**(32 382)**
En circulation au 31 mai 2011	**–**

En vertu du régime d'options d'achat d'actions de Cogeco Câble inc., les options suivantes ont été octroyées et sont en circulation au 31 mai 2011:

En circulation au 31 août 2010	**716 760**
Octroyées	**69 500**
Levées	**(188 319)**
Annulées	**(34 706)**
Échues	**(448)**
En circulation au 31 mai 2011	**562 787**
Pouvant être levées au 31 mai 2011	**391 802**

La Compagnie et sa filiale, Cogeco Câble inc., offrent également un régime d'unités d'actions incitatives à l'intention de ses hauts dirigeants et de certains employés désignés qui est décrit dans les états financiers consolidés annuels de la Compagnie. Au cours des neufs premiers mois de 2011, la Compagnie a octroyé 36 460 unités d'actions incitatives (41 571 en 2010) et Cogeco Câble inc. a octroyé 60 388 unités d'actions incitatives (63 666 en 2010), desquelles 10 000 unités d'actions incitatives (9 981 en 2010) ont été octroyées à des employés de COGECO inc. La Compagnie et sa filiale établissent la valeur de la rémunération liée aux unités d'actions incitatives octroyées en fonction du cours des actions subalternes à droit de vote à la date de l'octroi et une charge de rémunération est comptabilisée sur le délai d'acquisition des droits, soit trois ans moins un jour. Deux fiducies ont été crées pour acquérir ces actions sur le marché boursier afin de se couvrir contre les fluctuations du prix de l'action. La Compagnie et sa filiale ont fourni des instructions aux fiduciaires visant l'achat de 36 460 et 57 203 (41 571 et 62 436 en 2010) actions subalternes à droit de vote sur le marché boursier. Ces actions ont été achetées pour des contreparties en espèces totalisant 1 296 000 $ (1 049 000 $ en 2010) et 2 258 000 $ (2 008 000 $ en 2010), respectivement, et sont détenues en fiducie à l'intention des participants jusqu'à ce que les droits rattachés soient complètement acquis. Les fiducies, considérées comme des entités à détenteurs de droits variables, sont consolidées aux états financiers de la Compagnie et la valeur des actions acquises est présentée à titre d'actions subalternes à droit de vote détenues en fiducie en vertu des régimes d'unités d'actions incitatives en diminution du capital-actions ou de la part des actionnaires sans contrôle. Une charge de rémunération de 648 000 $ et 1 834 000 $ (338 000 $ et 840 000 $ en 2010) a été comptabilisée pour les périodes de trois et de neuf mois terminées le 31 mai 2011 relativement à ces régimes.

11. Capital-actions (suite)

En vertu du régime d'unités d'actions incitatives de la Compagnie, les unités d'actions incitatives suivantes ont été octroyées et sont en circulation au 31 mai 2011:

En circulation au 31 août 2010	**71 862**
Octroyées	**36 460**
Distribuées	**(12 589)**
En circulation au 31 mai 2011	**95 733**

En vertu du régime d'unités d'actions incitatives de Cogeco Câble inc., les unités d'actions incitatives suivantes ont été octroyées et sont en circulation au 31 mai 2011:

En circulation au 31 août 2010	**57 409**
Octroyées	**60 388**
Distribuées	**(13 184)**
Annulées	**(885)**
En circulation au 31 mai 2011	**103 728**

La Compagnie et sa filiale, Cogeco Câble inc. ont mis sur pied des régimes d'unités d'actions différées qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de la Compagnie. Au cours des neufs premiers mois de 2011, la Compagnie et sa filiale ont émis 6 302 et 4 521 (6 987 et 4 422 en 2010) unités d'actions différées aux participants relativement aux régimes d'unités d'actions différées. Une charge de rémunération de 207 000 $ et 707 000 $ (réduction de charge de rémunération de 106 000 $ et charge de rémunération de 400 000 $ en 2010) a été comptabilisée pour les périodes de trois et de neuf mois terminées le 31 mai 2011 au titre du passif découlant de ces régimes.

En vertu du régime d'unités d'actions différées de la Compagnie, les unités d'actions différées suivantes ont été émises et sont en circulation au 31 mai 2011:

En circulation au 31 août 2010	**21 630**
Émises	**6 302**
Équivalents de dividendes	**240**
En circulation au 31 mai 2011	**28 172**

En vertu du régime d'unités d'actions différées de Cogeco Câble inc., les unités d'actions différées suivantes ont été émises et sont en circulation au 31 mai 2011:

En circulation au 31 août 2010	**10 855**
Émises	**4 521**
Équivalents de dividendes	**166**
En circulation au 31 mai 2011	**15 542**

12. Autres éléments du résultat étendu cumulé

	Conversion de l'investissement net dans des filiales étrangères autonomes	Couvertures de flux de trésorerie	Total
	$	$	$
Solde au 31 août 2010	**4 993**	**941**	**5 934**
Autres éléments du résultat étendu	**1 243**	**(10)**	**1 233**
Solde au 31 mai 2011	**6 236**	**931**	**7 167**

13. États des flux de trésorerie

a) Variations des éléments hors caisse liés à l'exploitation

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2011	2010	**2011**	2010
	$	$	**$**	$
Débiteurs	**1 498**	1 793	**(15 660)**	(9 887)
Impôts sur les bénéfices à recevoir	**5 212**	(5 671)	**6 752**	(36 670)
Charges payées d'avance et autres	**(741)**	(437)	**(1 285)**	(1 732)
Créditeurs et charges à payer	**10 606**	(3 780)	**(57 457)**	(67 700)
Impôts sur les bénéfices à payer	**(6 526)**	(914)	**68 195**	(40 189)
Produits reportés et perçus d'avance et autres passifs	**2 034**	625	**2 600**	8 033
	12 083	(8 384)	**3 145**	(148 145)

b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31 mai 2011	31 août 2010
	$	$
Trésorerie	**83 764**	35 842
Équivalents de trésorerie[(1)]	**6 970**	–
	90 734	35 842

(1) Au 31 mai 2011, dépôt à terme de 5 000 000 €, portant intérêt au taux de 0,65 %, échéant le 20 juin 2011.

c) Autres informations

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2011	2010	**2011**	2010
	$	$	**$**	$
Immobilisations acquises en vertu de contrats de location-acquisition	**–**	–	**–**	141
Charges financières versées	**19 751**	20 702	**62 376**	52 541
Impôts sur les bénéfices versés (reçus)	**(22)**	(196)	**(1 271)**	41 000

14. Avantages sociaux futurs

La Compagnie et ses filiales canadiennes offrent à leurs employés des régimes de retraite contributifs à prestations déterminées, à cotisations déterminées ou des régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de la Compagnie. La charge totale liée à ces régimes s'établit comme suit:

	Trois mois terminés les 31 mai		Neuf mois terminés les 31 mai	
	2011	2010	**2011**	2010
	$	$	**$**	$
Régimes de retraite contributifs à prestations déterminées	**1 009**	874	**2 931**	2 614
Régimes de retraite à cotisations déterminées et régimes enregistrés d'épargne-retraite collectifs	**1 363**	1 200	**3 984**	3 438
	2 372	2 074	**6 915**	6 052

15. Gestion financière et des capitaux

a) Gestion financière

La direction a pour objectif de protéger COGECO inc. et ses filiales contre les risques économiques importants et la variabilité des résultats, ainsi que contre certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière que la Compagnie pourrait subir si un client ou une contrepartie à un actif financier ne s'acquittait pas de ses obligations contractuelles. La Compagnie est exposée au risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés, à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux comptes clients, dont l'exposition maximale est représentée par leurs valeurs comptables inscrites au bilan.

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés découle de la possibilité que les contreparties aux conventions d'échanges de devises croisées et à la convention d'échange de taux d'intérêt manquent à leurs obligations lorsque la juste valeur de ces conventions est favorable à la Compagnie. La Compagnie atténue ce risque en concluant des opérations avec des institutions financières dont la cote de crédit est égale ou supérieure à sa propre cote de crédit. La Compagnie évalue la solvabilité des contreparties afin de réduire le risque de défaillance des contreparties dans le cadre de ces conventions. Au 31 mai 2011, la direction était d'avis que le risque de crédit lié aux conventions d'échanges était minimal, étant donné que la cote de crédit la plus faible des contreparties à ces conventions était « A ».

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement des placements à court terme susceptibles d'être réalisés rapidement comme des dépôts à terme. La Compagnie a déposé la trésorerie et les équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières de bonne réputation et la direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

La Compagnie est également exposée au risque de crédit relativement à ses comptes clients. Dans le contexte économique actuel, particulièrement au Portugal, le risque de crédit auquel la Compagnie est soumise est plus élevé qu'à l'habitude, cependant il est difficile d'en prédire l'effet sur le solde des débiteurs de la Compagnie. Pour réduire ce risque, la Compagnie assure un suivi constant de la situation financière de ses clients et examine le dossier de crédit et la solvabilité de chaque nouveau client important. Au 31 mai 2011, aucun client n'avait de solde représentant une part importante des comptes clients consolidés de la Compagnie. La Compagnie établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à chacun de ses clients en examinant des facteurs tels que le nombre de jours de retard sur le solde dû par le client, de même que l'historique de recouvrement du client. La Compagnie est d'avis que sa provision pour créances douteuses suffit à couvrir le risque de crédit connexe auquel elle est exposée. La Compagnie dispose de politiques en matière de crédit et a mis en place divers contrôles du crédit, notamment des vérifications de crédit, des avances et une facturation anticipée, et elle a établi des procédures afin de suspendre les services lorsque les clients ont atteint leur limite de crédit ou n'ont pas respecté les modalités de paiement établies. Puisque la clientèle de la Compagnie est nombreuse et diversifiée et qu'elle est répartie dans ses territoires entre le Canada et l'Europe, la concentration du risque de crédit n'est pas considérable. Le tableau suivant détaille les soldes des débiteurs de la Compagnie :

	31 mai 2011	31 août 2010
	$	$
Comptes clients	**101 293**	76 243
Provision pour créances douteuses	**(8 709)**	(8 531)
	92 584	67 712
Autres débiteurs	**10 427**	6 848
	103 011	74 560

Le tableau suivant détaille les comptes clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses. Les comptes clients en souffrance sont définis comme les montants impayés au-delà des modalités habituelles de crédit pour les clients concernés. Une portion importante des clients de la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., est facturée par anticipation et doit payer avant que le service ne soit rendu. La Compagnie considère les montants impayés à la date due comme compte clients échus.

	31 mai 2011	31 août 2010
	$	$
Comptes clients nets non échus	**61 894**	46 291
Comptes clients nets échus	**30 690**	21 421
	92 584	67 712

15. Gestion financière et des capitaux (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme le risque que la Compagnie soit incapable de respecter ses obligations financières à leur échéance. La Compagnie gère le risque de liquidité grâce à la gestion de sa structure du capital et à l'accès à différents marchés financiers. Elle gère également le risque de liquidité en assurant un suivi constant des flux de trésorerie réels et prévus afin de s'assurer qu'elle possède assez de liquidités pour satisfaire ses obligations à leur échéance. Au 31 mai 2011, le montant disponible en vertu des crédits à terme renouvelables de la Compagnie s'établissait à 664,6 millions $. La direction est d'avis que les crédits à terme renouvelables engagés, jusqu'à leurs échéances en février et juillet 2014, fourniront des liquidités suffisantes pour gérer les échéances de sa dette à long terme et permettront de combler les besoins en fonds de roulement.

Le tableau suivant résume les échéances contractuelles des passifs financiers et les montants en capital connexes:

	2011	2012	2013	2014	2015	Suivantes	Total
	$	$	$	$	$	$	$
Créditeurs et charges à payer[1]	191 347	–	–	–	–	–	191 347
Billet promissoire à payer	–	5 000	–	–	–	–	5 000
Dette à long terme[2]	6	–	–	467 573	–	539 034	1 006 613
Autres passifs	–	1 253	1 231	1 183	1 145	2 180	6 992
Instruments financiers dérivés							
Paiements (dollars canadiens)	–	–	–	–	–	201 875	201 875
Encaissements (équivalent en dollars canadiens de dollars américains)	–	–	–	–	–	(184 034)	(184 034)
Obligations découlant de contrats de location-acquisition[3]	669	2 322	915	13	–	–	3 919
	192 022	8 575	2 146	468 769	1 145	559 055	1 231 712

(1) Excluant les intérêts courus.
(2) Montant en capital excluant les obligations découlant de contrats de location-acquisition.
(3) Incluant les intérêts.

Le tableau suivant résume les intérêts payables sur la dette à long terme (excluant les intérêts sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition) qui sont dus au cours des cinq prochains exercices financiers et par la suite, en fonction du principal et des taux d'intérêts en vigueur des dettes existantes en date du 31 mai 2011 et de leurs échéances respectives :

	2011	2012	2013	2014	2015	Suivantes	Total
	$	$	$	$	$	$	$
Paiements d'intérêts sur la dette à long terme	10 311	56 692	56 692	54 912	33 298	95 529	307 434
Paiements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	659	14 614	14 614	14 614	14 614	7 306	66 421
Encaissements d'intérêts sur les instruments financiers dérivés	(526)	(12 882)	(12 882)	(12 882)	(12 882)	(6 442)	(58 496)
	10 444	58 424	58 424	56 644	35 030	96 393	315 359

Risque de taux d'intérêt

La Compagnie est exposée au risque de taux d'intérêt relativement à des instruments à taux fixe et à des instruments à taux variable. Les fluctuations des taux d'intérêt auront une incidence sur l'évaluation, le recouvrement et le remboursement de ces instruments. Au 31 mai 2011, la totalité de la dette à long terme de la Compagnie portait intérêt à taux fixe, exception faite des crédits à terme renouvelables. Cependant, le 21 janvier 2009, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a conclu une convention d'échange avec une institution financière dans le but de fixer le taux d'intérêt variable de référence relatif à une partie des emprunts impayés libellés en euros en vertu du crédit à terme renouvelable, et auparavant du crédit à terme, pour un montant nominal de 111,5 millions € lequel a été réduit à 95,8 millions € le 28 juillet 2009 et à 69,6 millions € le 28 juillet 2010. Le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange visant à couvrir ces emprunts a été fixé à 2,08 % jusqu'au règlement de la convention d'échange le 28 juin 2011. Outre le taux d'intérêt prévu par la convention d'échange fixé à 2,08 %, la filiale de la Compagnie continuera de payer la marge applicable sur les emprunts renouvelables conformément aux modalités de son crédit à terme renouvelable. La filiale de la Compagnie a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture des flux de trésorerie pour cet instrument financier dérivé. La sensibilité de la charge financière annuelle de la Compagnie à l'égard d'une variation de 1 % du taux d'intérêt applicable aux crédits à terme renouvelables est d'approximativement 0,7 million $ en fonction de la dette existante au 31 mai 2011 et en considérant l'effet de la convention d'échange de taux d'intérêt.

15. Gestion financière et des capitaux (suite)

Risque de change

La Compagnie est exposée au risque de change relativement à sa dette à long terme libellée en dollars américains. Afin de réduire ce risque, la Compagnie a établi des lignes directrices selon lesquelles des conventions d'échange de devises peuvent être utilisées pour établir les taux de change applicables à sa dette à long terme libellée en dollars américains. Toutes ces conventions sont utilisées exclusivement à des fins de couverture. Par conséquent, le 2 octobre 2008, la filiale de la Compagnie, Cogeco Câble inc., a conclu des conventions d'échange de devises croisées en vue de fixer les paiements d'intérêt et de capital sur les billets garantis de premier rang série A de 190 millions $ US émis le 1er octobre 2008. Ces conventions ont eu pour effet de convertir le taux nominal annuel américain de 7,00 % en taux d'intérêt annuel moyen de 7,24 % en dollars canadiens. Le taux de change applicable au capital de la dette a été fixé à 1,0625 $. La filiale de la Compagnie a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture des flux de trésorerie pour ces instruments financiers dérivés.

La Compagnie est aussi exposée au risque de change en raison de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de l'endettement bancaire et des créditeurs libellés en dollars américains ou en euros. Au 31 mai 2011, la trésorerie et équivalents de trésorerie libellés en dollars américains s'élevait à 18 842 000 $ US (13 613 000 $ US au 31 août 2010), tandis que les créditeurs libellés en dollars américains s'élevaient à 8 901 000 $ US (15 850 000 $ US au 31 août 2010). Au 31 mai 2011, la trésorerie et équivalents de trésorerie libellé en euros s'élevait à 171 000 € (187 000 € au 31 août 2010) tandis qu'il n'y avait aucun créditeur libellé en euros aux 31 mai 2011 et 31 août 2010. Compte tenu de la nature à court terme de ces éléments, le risque lié aux fluctuations des taux de change est généralement négligeable. L'incidence d'une variation de 10 % du taux de change des devises américaine et européenne ferait varier les charges financières d'approximativement 1 million $.

En outre, l'investissement net de Cogeco Câble inc. dans des filiales étrangères autonomes est exposé au risque de marché relatif à la fluctuation des taux de change, principalement la fluctuation de la valeur du dollar canadien par rapport à l'euro. Ce risque est réduit puisque la majeure partie du prix d'achat de Cabovisão a été empruntée directement en euros. Au 31 mai 2011, l'investissement net s'élevait à 1 692 000 € (182 104 000 € au 31 août 2010), tandis que la dette à long terme libellée en euros s'élevait à 70 000 000 € (90 000 000 € au 31 août 2010). Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes du bilan libellés en euros au 31 mai 2011 s'établissait à 1,3939 $ l'euro, comparativement à 1,3515 $ l'euro au 31 août 2010. L'incidence d'une variation de 10 % du taux de change pour la conversion de l'euro en dollar canadien ferait varier les charges financières d'approximativement 0,4 million $ et les autres éléments du résultat étendu d'approximativement 3,1 millions $ déduction faite de la part des actionnaires sans contrôle de 6,5 millions $.

Juste valeur

La juste valeur est le montant auquel des parties consentantes accepteraient d'échanger un instrument financier, déterminé en fonction du marché actuel pour des instruments présentant les mêmes risques, le même capital et la même durée restante. Les estimations de la juste valeur sont faites à un moment précis, en actualisant les flux de trésorerie prévus aux taux de dettes ayant les mêmes échéances et conditions. De par leur nature, elles sont subjectives et comportent des incertitudes et des éléments pour lesquels le jugement joue un rôle important et, par conséquent, elles ne peuvent être établies avec précision. En outre, la charge d'impôts et les autres charges qui seraient engagées à la cession de ces instruments financiers ne sont pas prises en compte dans la juste valeur. Par conséquent, la juste valeur ne correspond pas nécessairement au montant net qui serait réalisé si ces instruments étaient réglés. La Compagnie a déterminé la juste valeur de ses instruments financiers comme suit :

a) La valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des débiteurs, de l'endettement bancaire et des créditeurs et charges à payer se rapproche de la juste valeur à cause de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.

b) Les charges financières rattachées aux crédits à terme renouvelables de la Compagnie sont basées sur le taux des acceptations bancaires, le LIBOR, l'EURIBOR, le taux préférentiel ou le taux de base sur les prêts en dollars américains, plus la marge applicable. Conséquemment, la valeur comptable des crédits à terme renouvelables représente une estimation raisonnable de la juste valeur étant donné que les crédits à terme renouvelables comportent des conditions similaires à celles qui sont actuellement disponibles à la Compagnie.

c) La juste valeur des débentures garanties de premier rang série 1 et 2, des billets garantis de premier rang séries A et B, et de la débenture non garantie de premier rang est basée sur la valeur de marché actuelle d'instruments financiers semblables.

d) La juste valeur des obligations découlant de contrats de location-acquisition n'est pas significativement différente de la valeur comptable.

15. Gestion financière et des capitaux (suite)

La valeur comptable de tous les instruments financiers de la Compagnie correspond approximativement à leur juste valeur à moins d'indication contraire dans le tableau suivant:

	31 mai 2011		31 août 2010	
	Valeur comptable	**Juste valeur**	Valeur comptable	Juste valeur
	$	**$**	$	$
Dette à long terme	**1 004 811**	**1 079 666**	955 070	1 050 783

En accord avec le chapitre 3862 du manuel de l'ICCA, *Instruments financiers – informations à fournir*, tous les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé doivent être classés à l'intérieur de trois niveaux de hiérarchie de juste valeur, qui sont :

- Niveau 1: prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2: données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix); et
- Niveau 3: données pour l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La Compagnie considère que ses instruments financiers dérivés sont classés au niveau 2 selon la hiérarchie de juste valeur. La juste valeur des instruments financiers dérivés est estimée en utilisant des modèles d'évaluation qui reflètent les flux de trésorerie sur la durée contractuelle de l'instrument financier dérivé et des données de marché observables, comme des courbes de taux d'intérêt ou de taux de conversion de devises.

b) Gestion du capital

En matière de gestion du capital, la Compagnie a pour objectif de s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour combler les besoins de capitaux de ses diverses entreprises, y compris pour saisir les occasions de croissance. La Compagnie gère la structure de son capital et fait des ajustements en fonction de la conjoncture économique générale, des risques inhérents aux actifs sous-jacents et de ses besoins en fonds de roulement. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouveaux titres d'emprunts, le remboursement des emprunts existants au moyen des flux de trésorerie générés par l'exploitation et le niveau des distributions aux actionnaires.

La structure du capital de la Compagnie comprend les capitaux propres, l'endettement bancaire, la dette à long terme et les actifs ou passifs liés aux instruments financiers dérivés.

Les dispositions prévues en vertu des crédits à terme renouvelables prévoient des limites quant aux opérations et activités de la Compagnie. De façon générale, les plus importantes restrictions visent les investissements autorisés, le versement de dividendes sur les actions à droits de vote multiples et subalternes à droit de vote, ainsi que le maintien de certains ratios financiers principalement en ce qui a trait au bénéfice d'exploitation avant amortissement, aux charges financières et au total de l'endettement. Aux 31 mai 2011 et 31 août 2010, la Compagnie se conformait à toutes les clauses restrictives et n'était assujettie à aucune autre exigence extérieure en matière de capital.

Le tableau suivant résume certains des principaux ratios servant à assurer le suivi et à gérer la structure du capital de la Compagnie :

	31 mai 2011	31 août 2010
Endettement net[(1)] / Avoir des actionnaires	**2,7**	2,4
Endettement net[(1)] / Bénéfice d'exploitation avant amortissement[(2)]	**1,7**	1,8
Bénéfice d'exploitation avant amortissement[(2)] / Charges financières[(2)]	**7,4**	7,9

(1) L'endettement net se définit comme le total de l'endettement bancaire, des paiements en capital sur la dette à long terme et des obligations en vertu des instruments financiers dérivés et du billet promissoire à payer, déduction faite de la trésorerie et équivalents de trésorerie.
(2) Calculs basés sur le bénéfice d'exploitation avant amortissement et les charges financières pour les périodes de douze mois terminées le 31 mai 2011 et le 31 août 2010.

16. Actifs destinés à la vente

Par suite de l'acquisition des stations radiophoniques de Corus au Québec (voir note 2), et conformément à la décision du CRTC relative à la demande de transfert de la Compagnie, la Compagnie a mis en vente deux stations radiophoniques acquises dans le cadre de la transaction, soit CFEL-FM, sur le marché de la ville de Québec, et CJTS-FM, sur le marché de Sherbrooke. En plus des deux stations radiophoniques acquises susmentionnées, et conformément à la décision du CRTC, la Compagnie a mis en vente la station radiophonique CJEC-FM, dont elle était propriétaire avant l'acquisition des stations radiophoniques au Québec, sur le marché de la ville de Québec. Les stations radiophoniques dont la cession est exigée par le CRTC, ainsi que le processus de vente, sont gérés par un fiduciaire approuvée par le CRTC par suite d'une convention de vote fiduciaire. En conséquence, les actifs et passifs des trois stations radiophoniques mis en vente ont été classés comme destinés à la vente en date du 1er février 2011 au bilan consolidé de la Compagnie.

Les actifs et passifs liés aux trois stations de radio destinés à la vente, se répartissent comme suit au 31 mai 2011 :

	$
Débiteurs	**1 619**
Charges payées d'avance	**20**
Actifs à court terme destinés à la vente	**1 639**
Immobilisations	**2 171**
Écart d'acquisition et autres actifs incorporels	**7 740**
Actifs à long terme destinés à la vente	**9 911**
Créditeurs et charges à payer	**1 922**
Impôts sur les bénéfices à payer	**184**
Produits reportés et perçus d'avance	**47**
Passifs à court terme liés aux actifs destinés à la vente	**2 153**
Autres passifs	**38**
Passifs d'impôts futurs	**933**
Passifs à long terme liés aux actifs destinés à la vente	**971**

17. Événement subséquent

Le 27 juin 2011, la filiale de la Compagnie, Cogeco Cable inc., a conclu une entente en vue d'acquérir la totalité des actions de Quiettouch Inc. (« Quiettouch »), un important prestataire indépendant de services d'impartition de technologie de l'information et d'infrastructure à des moyennes et grandes entreprises au Canada. Quiettouch offre une gamme complète de services différenciés qui permettent à ses clients d'impartir leurs exigences en matière d'applications et leur infrastructure de technologie de l'information qui sont critiques à leur mission, dont l'infrastructure et l'hébergement, la virtualisation, les services de pare-feu, la sauvegarde informatique avec surveillance et signalement de bout en bout, ainsi que les services de colocalisation améliorés et traditionnels. Quiettouch exploite trois centres informatiques à Toronto et à Vancouver, ainsi qu'un réseau de fibre optique dans les principaux quartiers commerciaux du centre-ville de Toronto. La transaction est sujette à certains arrangements de clôture et approbations commerciales. La transaction devrait être conclue au cours du dernier trimestre de l'exercice 2011.

STATISTIQUES SUR LES CLIENTS DU SECTEUR DE LA CÂBLODISTRIBUTION

(non audité)

	31 mai 2011	31 août 2010
Foyers câblés		
Canada	**1 614 210**	1 593 743
Portugal[1]	**905 692**	905 359
Total	**2 519 902**	2 499 102
Foyers branchés[2]		
Canada	**992 332**	979 590
Portugal	**266 680**	269 194
Total	**1 259 012**	1 248 784
Unités de service[3]		
Canada	**2 526 591**	2 350 577
Portugal	**842 525**	828 772
Total	**3 369 116**	3 179 349
Clients du service de Câble de base		
Canada	**879 354**	874 505
Portugal	**258 127**	260 267
Total	**1 137 481**	1 134 772
Clients du service d'Internet haute vitesse		
Canada	**593 468**	559 057
Portugal	**164 992**	163 187
Total	**758 460**	722 244
Clients du service de Télévision numérique		
Canada	**648 862**	559 418
Portugal	**169 762**	159 852
Total	**818 624**	719 270
Clients du service de Téléphonie		
Canada	**404 907**	357 597
Portugal	**249 644**	245 466
Total	**654 551**	603 063

(1) Cogeco Câble évalue actuellement le nombre de foyers câblés.
(2) Représente la somme des clients du service de Câble de base et des services Internet haute vitesse (« IHV ») et de Téléphonie qui ne sont pas abonnés au service de Câble de base.
(3) Représente la somme des clients des services de Câble de base, d'IHV, de Télévision numérique et de Téléphonie.